

Fondation
de
France

50 ans

2018

1 année

à la Fondation
de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Depuis **50 ans**, cette conviction est le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme ces envies d'agir en actions utiles et efficaces, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation...

Premier acteur de la philanthropie en France, la Fondation de France a développé un savoir-faire unique nourri par l'étendue de son champ d'intervention et la densité de son réseau. Elle apporte à chacun le soutien, le conseil, le service et l'expertise pour que son action soit la plus efficace possible.

En 2018, elle a consacré près de **187 millions d'euros** à la mise en œuvre et au suivi de **10 000 projets**. À travers ses programmes et l'action des **857 fondations qu'elle abrite**, elle suscite des synergies et anime un dialogue fructueux entre philanthropes.

Présente sur tout le territoire, à travers ses **6 fondations régionales**, la Fondation de France est avant tout au cœur d'une aventure collective et humaine : elle s'appuie sur un réseau qui réunit **470 110 donateurs**, **553 bénévoles**, **206 salariés** et près de 10 000 acteurs de terrain.



À l'occasion de la publication du rapport d'activité 2018, nous avons revisité notre action à la lumière de notre 50^e anniversaire. Au verso, découvrez notre cahier « **50 ans d'expérience de l'avenir** » sous le signe de l'engagement, de la créativité, de la proximité et de l'exigence.

			2018, une année de temps forts	02
			Une année de rencontres et d'échanges	06 
09	Une année de partenariats			
	Une année en chiffres	10		
			14	Notre organisation au service de vos projets
			20	La Fondation de toutes les causes
			24	Regards croisés 

février

2-3 FÉVRIER

Imaginer demain

Faire dialoguer arts, sciences et société pour imaginer demain, c'est la démarche qui a guidé la Fondation Daniel et Nina Carasso pour l'événement « Nous ne sommes pas le nombre que nous croyons être », organisé à la Cité internationale des arts à Paris. Durant 36 h en continu, ce marathon a réuni près de 300 intervenants internationaux venus de tous horizons (artistes, chercheurs, penseurs, scientifiques, porteurs de projets), des centaines d'étudiants médiateurs et plus de 5500 visiteurs.

Pour découvrir l'événement : chaire-arts-sciences.org/nous/galerie/



Les *Aliens in green* sont des écologistes extraterrestres descendus sur Terre pour étudier les absurdités du comportement des humains face aux effondrements écologiques qui menacent leur existence même.



Yair Barelli crée un théâtre politique vivifiant, humain, généreux, une œuvre intitulée *Sur l'interprétation - titre de l'instant*, qui échappe à toute catégorisation.

mars



28 MARS

Préparer et accompagner la sortie de détenus

C'est le défi du programme Prisons de la Fondation de France qui apporte des réponses concrètes pour venir en aide aux détenus qui sortent de prison. Parmi les projets soutenus, le film *Après l'ombre* réalisé par Stéphane Mercurio, sorti en salle le 28 mars 2018, donne la parole à d'anciens détenus que nous n'entendons jamais. Des témoignages forts, qui invitent notamment à repenser l'enfermement.



28 MARS

Quand la philanthropie arme la science !

Depuis 50 ans, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite agissent pour faire avancer la recherche médicale. Chaque année, plus de 900 projets de recherche médicale sont soutenus pour 30 millions d'euros. Le 28 mars 2019, la Fondation de France et 10 des 120 fondations abritées engagées dans ce domaine, ont distingué, au Collège de France à Paris, 13 chercheurs pour leurs projets en cancérologie, ophtalmologie, alimentation, neurosciences ou sur les maladies d'Alzheimer et de la myéline.

29 MARS

Tout pour la musique !

Le Concert des Lauréats réunit les jeunes virtuoses du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, soutenus et encouragés par sept fondations abritées par la Fondation de France. Treize prix ont été décernés à des musiciens talentueux qui se sont produits sur scène. Un moment d'exception et de partage pour les amoureux de la musique.



2008 - 2018

Dix ans d'actions en Méditerranée

En 2018, le programme Méditerranée d'une rive à l'autre a fêté ses 10 ans. Une décennie d'actions pour soutenir des associations locales au Maroc, en Algérie et en Tunisie, dans les domaines de la culture, l'éducation, l'environnement, les droits des femmes... Au total, plus de 400 initiatives ont bénéficié du soutien de la Fondation de France. Au fil des années, ces projets ont également permis de tisser des liens forts entre les deux rives de la Méditerranée.

Pour découvrir les projets soutenus : www.fondationdefrance.org/fr/les-projets-soutenus-de-2008-2018



juin



25 JUIN

Quatorze projets couverts de Lauriers

Le 25 juin, en direct du studio 105 de la Maison de la Radio à Paris, la Fondation de France a décerné ses Lauriers 2018, afin de récompenser des initiatives exemplaires parmi les milliers de projets qu'elle soutient. Le jury, cette année, était présidé par Charles-Édouard Vincent, créateur de la conciergerie Lulu dans ma rue. Les fondations abritées, Marie-José Chérioux, Adrienne et Pierre Sommer et Motul Corazón, se sont associées à l'opération, et ont récompensé chacune leur projet coup de cœur.

Retrouvez les projets soutenus sur www.fondationdefrance.org/fr/quatorze-projets-couverts-de-lauriers

septembre



06 SEPTEMBRE

Solidarité Antilles : un an après

À l'annonce des ravages causés par les ouragans Irma et Maria aux Antilles en septembre 2017, un élan de solidarité nationale avait permis à la Fondation de France de collecter 14,7 millions d'euros pour venir en aide aux populations affectées. Un an après, le temps d'un premier bilan est venu : 10,5 millions d'euros ont été engagés en soutien à 49 projets. Pour faire face aux besoins d'urgence bien sûr, mais aussi pour reconstruire durablement la vie.

Pour en savoir plus : <https://www.fondationdefrance.org/fr/solidarite-antilles-laction-de-la-fondation-de-france>

28 AU 30 SEPTEMBRE

Let's dance!

Trois jours, trois villes et une passion : imaginer la danse de demain... C'est le concept du Dansathon. Cet événement européen, co-organisé par la Fondation BNP Paribas et trois grandes institutions de la danse (la Maison de la Danse de Lyon, le Sadler's Wells à Londres, le Théâtre de Liège) a réuni des créateurs de divers horizons – développeurs, chorégraphes, danseurs, communicants, designers –, autour d'un objectif commun : l'exploration de nouveaux territoires pour la création et la diffusion de la danse.



Feda Wardak, lauréat Déclics jeunes 2018.

25 SEPTEMBRE

Ils ont eu le déclic!

Le 25 septembre, lors d'une soirée exceptionnelle organisée au Centquatre à Paris, les 20 nouveaux Déclics jeunes de la Fondation de France ont été distingués, parmi plus de 800 candidats, par un jury présidé par la championne olympique de boxe Estelle Mossely. Depuis sa création en 1975, le concours Déclics jeunes a encouragé et permis à plus de 950 jeunes de prendre leur envol, en les aidant à réaliser leur vocation dans les domaines les plus divers : arts, sciences, techniques, action sociale, humanitaire, environnement...

novembre

27 NOVEMBRE

La mécanique des idées fête ses deux ans!

Comment accompagner les idées et les projets des habitants de l'agglomération mulhousienne pour faire émerger de nouvelles dynamiques ? Tel était l'objectif de la soirée organisée par la Fondation de France Grand Est à Mulhouse, deux ans après le lancement de l'appel à idées La Mécanique des idées. Lors de ces rencontres, habitants, entreprises et associations ont partagé un premier bilan des projets et actions déployés sur le territoire mulhousien et ont pu échanger avec plusieurs porteurs de projets et d'idées soutenus par la Fondation de France.



décembre

3 DÉCEMBRE

Passage de flambeau

Il y a cinq ans, la Fondation de France lançait Mine d'idées, un appel à idées et à projets pour redynamiser le territoire fragile de Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Le 3 décembre près de Lille, elle passait le flambeau à la Fondation territoriale des Lumières. Créée en avril 2018 par neuf entreprises du territoire du Nord et du Pas-de-Calais, cette fondation prend le relais pour lutter contre toutes formes de précarité dans le bassin minier.



11 DÉCEMBRE

Quand Fondation rime avec éducation

Depuis sa création en 1999 par Odon et Jean-Daniel Vallet, la Fondation Vallet œuvre pour l'éducation des étudiants méritants. En 2018, elle a remis 1050 bourses d'études au Bénin, 2250 au Vietnam et 350 à des élèves parisiens. Comme toujours, ces bourses vont en priorité à ceux qui ont choisi des parcours et cursus peu soutenus par ailleurs.



Remise des bourses de la Fondation Vallet, qui permet à des jeunes particulièrement méritants de poursuivre leurs études.

29 JANVIER - 2 JUILLET

BIENVENUE AUX NOUVELLES FONDATIONS ABRITÉES

Deux fois par an, la Fondation de France organise des journées d'accueil pour les nouvelles fondations : l'occasion pour les fondateurs de découvrir l'étendue des services et outils (juridiques, comptables et de communication) mis à leur disposition. Ce moment de rencontres permet également de développer des échanges entre fondateurs et de faire naître de futures collaborations.

5 MARS

LE MAL-LOGEMENT, UN FLÉAU EUROPÉEN



La Fondation de France s'est réunie avec plus de 30 fondations européennes à la Fondation du roi Baudouin à Bruxelles afin de trouver des solutions concrètes pour lutter contre le mal-logement et émettre des recommandations auprès des instances européennes. La plus innovante : la création d'une plateforme européenne pour partager les meilleures pratiques, les réflexions en cours et les réussites dans le domaine du mal-logement.



12 MARS - 5 JUILLET - 2 OCTOBRE

LE TOUR DE FRANCE DE « PARLONS PSY »

Les maladies psy concernent 12 millions de Français, mais restent mal connues et mal soignées. Pour mieux les comprendre et formuler des propositions concrètes, un cycle de rencontres Parlons Psy a été organisé en région par la Fondation de France en partenariat avec l'Institut Montaigne. Marseille, Lyon, Lille, Nantes, Colmar, Nancy, Bordeaux et Paris... Ces ateliers ont permis de mettre en lumière des expériences et des initiatives fortes portées par des malades, leurs familles, des soignants, des associations et des élus. Ce tour de France se conclura par une grande journée de débat sur la santé mentale qui se tiendra le 9 décembre 2019, à Paris.



24 AVRIL

HALTE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE !

Comment agir efficacement contre le décrochage scolaire ? C'est le thème de la table ronde organisée par la Fondation de France Centre-Est, en partenariat avec le Rotary club de Lyon et la SEPR, premier centre de formation professionnelle de la région Rhône-Alpes. Devant un public de 150 personnes, des experts de l'éducation et des responsables associatifs ont évoqué des initiatives efficaces

pour lutter contre ces situations d'échec, qui touchent tous les niveaux scolaires. Parmi elles, l'association Coup de Pouce en partenariat avec la Ville de Lyon, propose aux enfants de CP des ateliers de lecture et d'écriture. L'association La Bouture aide, de son côté, des jeunes de 13 à 25 ans à formuler un projet de rattachement, de la reprise des études à l'entrée dans le monde du travail.

22 MARS À STRASBOURG - 11 DÉCEMBRE À MARSEILLE

LA FORCE DE L'ENGAGEMENT

Découvrir la diversité des initiatives philanthropiques, partager les engagements et les expériences entre anciens, nouveaux et futurs fondateurs... C'est l'esprit des Rencontres régionales des philanthropes. Organisées depuis trois ans par la Fondation de France, elles mettent à l'honneur des personnalités engagées dans leur région. Strasbourg a accueilli ces rencontres le 22 mars, avec pour grand témoin Audrey Pulvar, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme. Puis à Marseille, le 11 décembre, c'est Jean-Yves Grosse, président d'Aviation sans frontières, qui a témoigné de son engagement au sein de cette association.



24 AVRIL

LA CULTURE AU CŒUR DES ÉCHANGES DES FONDATIONS EUROPÉENNES

2018 était l'année européenne du patrimoine culturel. Sur le thème « La culture compte ! », 500 fondations européennes se sont réunies à Bruxelles lors de l'assemblée générale de l'EFCE (European Foundation Center). Pendant trois jours, elles ont échangé sur le rôle de la culture comme vecteur de lien et de partage entre les citoyens. Pour les 50 ans de la Fondation de France, l'assemblée 2019 s'est tenue à Paris du 22 au 24 mai, autour de la devise « Liberté, égalité, philanthropie ! ».

31 MAI - 2 JUIN

« LA MER MONTE, QUEL LITTORAL POUR DEMAIN ? »

Les rencontres territoriales 2018 ont réuni au Cap d'Agde des scientifiques et des responsables politiques, associatifs et économiques sur les bords de la Méditerranée pour débattre de l'avenir du littoral du Golfe du Lion... Trois jours d'une grande richesse, organisés par le programme Environnement de la Fondation de France, pour partager constats et pistes de recherche et construire des réponses collectives.



28-30 SEPTEMBRE

AUPRÈS DE MON ARBRE, LES RENCONTRES DE L'AGROFORESTERIE

Initiée par la Fondation de France, la 4^e édition des rencontres annuelles de l'agroforesterie a porté sur les interactions entre les arbres et l'élevage. Planter ou maintenir des arbres dans les pâturages ? C'est l'assurance de favoriser la rétention d'eau en sous-sol et d'atténuer l'effet des périodes de sécheresse. C'est ce qu'a montré l'un des projets de recherche financé par la Fondation de France lors de ces rencontres. Plusieurs visites de fermes et des ateliers thématiques ont également été organisés pour nourrir les échanges entre scientifiques et praticiens.

2 OCTOBRE

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PHILANTHROPIE

« Comment le numérique transforme-t-il la philanthropie ? » : autour de ce thème innovant, la Fondation de France a organisé un débat avec Facebook France et la banque privée Lombard Odier. Parmi les intervenants, Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France, a estimé que « si les outils numériques sont des accélérateurs d'efficacité [...], le développement d'une société du numérique peut aussi être un facteur d'exclusion », avant de conclure que ces outils doivent être mis au « service de l'humain ».

Une année de rencontres et d'échanges



« Pour que le changement soit non seulement légal, mais aussi légitime, le travail en réseau est incontournable. »
Romain Ferrari, créateur de la Fondation 2019.

15 ET 16 NOVEMBRE

DES RENCONTRES ANNUELLES DE FONDATEURS POUR FAIRE RÉSEAU

Comment mettre du collectif dans le moteur de la philanthropie ? Plus de 60 fondateurs se sont retrouvés à Lyon, les 15 et 16 novembre 2018, pour travailler sur l'animation de leurs réseaux respectifs. Identifier ses partenaires, les impliquer dans la conception, dans le financement et dans l'évaluation des projets... Autant de questions qui ont fait l'objet d'ateliers collaboratifs lors de cette seconde édition des Rencontres des fondateurs, organisées par la Fondation de France.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

10 DÉCEMBRE

LES ANIMÔMES EN VEDETTE

Quel impact les animaux ont-ils sur le développement cognitif, sensoriel, psychomoteur, affectif et relationnel de l'enfant ? Lors de ce colloque organisé par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, à Paris, des experts ont passé au crible les effets de la présence des animaux dans et en dehors de la famille, quand tout va bien mais aussi dans les moments difficiles. De quoi faire progresser la cause de la médiation animale.



5 ET 6 NOVEMBRE

POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EMBARQUEMENT IMMÉDIAT DES CITOYENS !

Les 5 et 6 novembre s'est déroulée à la Halle Pajol à Paris, la 3^e Journée initiale organisée par la Fondation de France, dans le cadre de l'appel à projets 2018 Transition écologique, ici et ensemble. L'occasion pour une cinquantaine de bénéficiaires d'échanger et de confronter les méthodes pour favoriser l'implication des habitants dans leur projet.



17 OCTOBRE

JOUR J POUR LES ASSOCIATIONS ET LES FONDATIONS

Comme chaque année, la Fondation de France a participé au Forum national des associations et fondations à Paris, le rendez-vous incontournable des responsables de structures associatives et de fondations. Elle a notamment organisé deux conférences « Engagement de l'entreprise : comprendre les stratégies de vos mécènes » et « Mécénat et action territoriale : quels développements ? ». La Fondation de France a également remis son prix Coup de cœur à Jane Bouvier, de l'association l'École au présent qui se bat au quotidien pour permettre aux enfants exclus du système scolaire à Marseille de retrouver le chemin de l'école.

Une année de partenariats

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à considérer que, au-delà de leur activité économique, elles ont une responsabilité sociétale. Leur engagement revêt plusieurs formes, création de fondation abritée ou bien soutien de nos programmes via des produits partage, de la collecte, des remises de prix et bourses, de la visibilité... Un engagement très souvent animé d'une volonté « d'embarquer » la communauté de leurs salariés, voire de leurs clients !



RÉVEILLONS DE LA SOLIDARITÉ

Merci aux 153 radios régionales, aux neuf radios nationales, aux groupes de télévisions TF1, Next régie, Canal +, M6, NRJ, aux 32 télévisions régionales ainsi qu'aux Cinémas indépendants Parisiens et aux 345 complexes Pathé et Gaumont pour leur soutien dans le cadre des Réveillons de la solidarité.



LAURIERS 2018

Merci au réseau France Bleu pour son soutien dans le cadre des Lauriers 2018, et plus particulièrement aux journalistes Frédérique Le Teurnier et Denis Faroud, de l'émission de France Bleu Une heure en France qui ont animé la soirée à la Maison de la radio à Paris.

MERCI AUX ENTREPRISES PARTENAIRES DE NOS PROGRAMMES



- Banque populaire Alsace-Lorraine ■ Musée d'Aquitaine
- Musée des Abattoirs ■ Relayance ■ Société de vin Diva
- Traiteur Lacoste

2018 : une Fondation de France solide, dans un contexte instable



Philippe Dupont

Trésorier de la Fondation de France

Malgré un contexte d'instabilité fiscale et des marchés financiers chahutés, le rythme de création de nouvelles fondations abritées par la Fondation de France est resté soutenu.

Retrouvez l'intégralité du Rapport financier 2018 de la Fondation de France sur www.fondationdefrance.org/rapportannuel

En 2018, la philanthropie en France a encore fait preuve de sa résilience. En effet, malgré un contexte d'instabilité fiscale et des marchés financiers chahutés, le rythme de création de nouvelles fondations abritées par la Fondation de France est resté soutenu. Nous sommes ainsi très heureux d'accueillir **34 nouvelles fondations**. Avec **857 fonds et fondations**, la Fondation de France forme le premier réseau de philanthropie. Ce nombre en croissance atteste de la vitalité du secteur et de la volonté de nouveaux acteurs d'intégrer un écosystème dynamique pour réaliser leur projet philanthropique.

Après une année 2017 atypique – marquée par la collecte « Solidarité Antilles » et par des dons exceptionnels au profit de fondations existantes – l'année 2018 a vu les ressources issues de dons et legs fléchir de 18 %, soit un niveau stable si l'on fait abstraction

des deux éléments exceptionnels. Toutefois, cette apparente stabilité masque deux mouvements opposés : un recul des dons des particuliers en raison des évolutions

fiscales, qui se trouve compensé par une progression des dons des fondations abritées.

Par ailleurs, les placements financiers dont les revenus permettent, comme la collecte, de financer les actions, ont pâti d'un environnement économique et géopolitique instable,

et d'une forte baisse des marchés financiers en fin d'année. Aucune classe d'actifs n'a été épargnée par cette correction. Dans ce contexte, notre gestion prudente et contrôlée a permis d'atténuer l'impact de la baisse des marchés sur le portefeuille financier de la Fondation de France et de maintenir une distribution de revenus nécessaires au fonctionnement des fondations abritées et des programmes. À ce titre, je remercie les membres de notre comité financier, tous experts bénévoles, pour leur contribution et leur disponibilité.

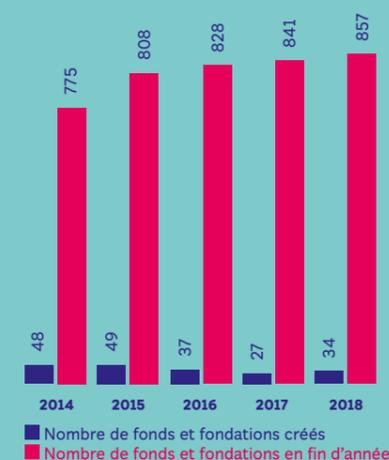
Malgré ce contexte difficile, la Fondation de France a maintenu son haut niveau d'engagement pour les actions d'intérêt général et a pu consacrer **187 millions d'euros** à plus de **10 000 projets d'intérêt général**. Une activité en hausse régulière depuis plusieurs années à la fois en montant et en nombre de projets accompagnés.

Comme vous pourrez le constater, la gestion rigoureuse de la Fondation de France a permis de maintenir le taux d'affectation de nos ressources aux missions sociales de 87 %. Ces résultats ont été obtenus grâce à la forte implication et au professionnalisme des bénévoles et des salariés, répartis sur l'ensemble du territoire.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement. Enfin, il convient de saluer la solidité et la qualité du bilan de la Fondation de France. En effet, après l'affectation de l'excédent de 0,7 million d'euros dégagé cette année, les fonds propres de la Fondation de France et de ses fondations abritées représentent 81 % du total du bilan, et l'essentiel de ces fonds propres correspond à des actifs disponibles, puisque les placements liquides représentent 89 % du total du bilan.

Forte de ses acquis à l'aube de son 50^e anniversaire, la Fondation de France a construit une nouvelle ambition pour les années à venir, afin de continuer à développer la générosité privée au service de l'intérêt général : mieux accompagner les fondateurs, élargir son rayon d'action, encourager l'implication des nouvelles générations, construire de nouvelles solutions face aux difficultés de notre société, soutenir les Objectifs du développement durable. Et ce, en étant toujours plus efficace. Grâce à l'expérience acquise, la Fondation de France est résolument tournée vers l'avenir.

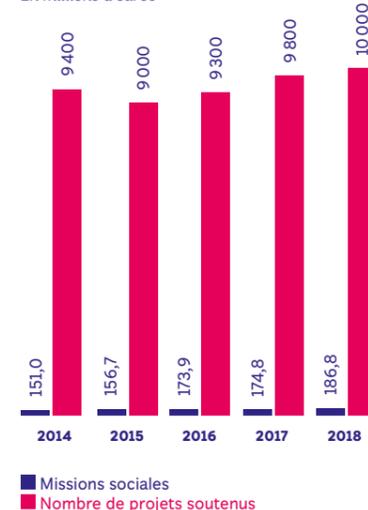
Total de fondations abritées



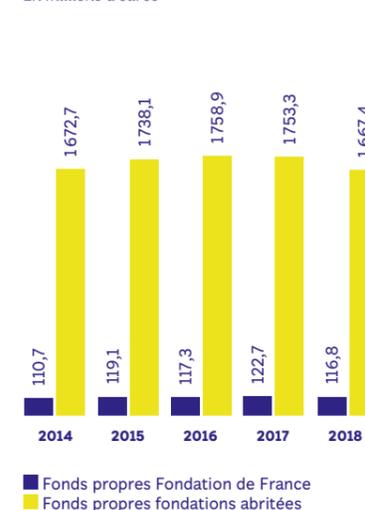
Total des dons, legs et assurances-vie
En millions d'euros



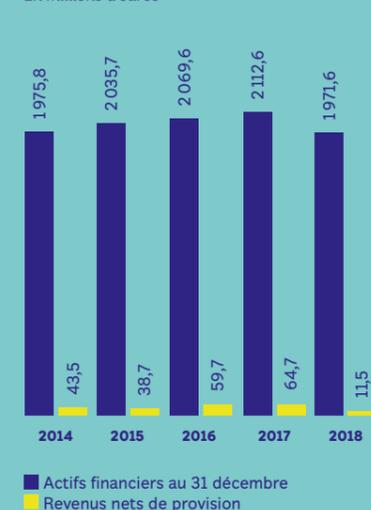
Évolution des missions sociales
En millions d'euros



Total des fonds propres
En millions d'euros



Total des actifs gérés
En millions d'euros



Bilan

Le bilan synthétise en valeur historique et en valeur actuelle la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation de France et notamment ceux des 857 fondations abritées.

En milliers d'euros	2018	
	Valeur historique	Valeur actuelle
ACTIF		
Immobilisations et parts de sociétés immobilières	122 107	175 720
Placements	1 850 798	1 971 567
Autres actifs	66 972	66 972
Total Actif	2 039 878	2 214 259

En milliers d'euros	2018	
	Valeur historique	Valeur actuelle
PASSIF		
Fonds propres de la Fondation de France	103 745	116 795
Autres fonds propres	16 687	16 687
Fonds propres des fondations abritées	1 506 063	1 667 395
Provisions pour risques et charges	10 997	10 997
Fonds dédiés	294 302	294 302
Dettes	108 083	108 083
Total Passif	2 039 878	2 214 259

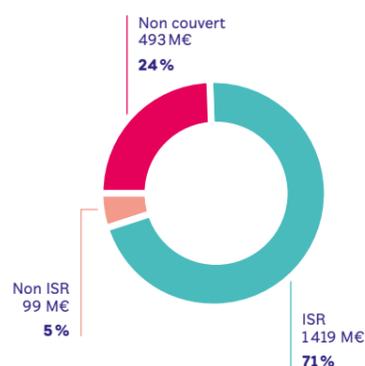
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ACTIF

Les actifs immobiliers (175 M€ soit 8 % de l'actif) sont en hausse en raison de souscriptions sur le fonds France I créé en 2017.

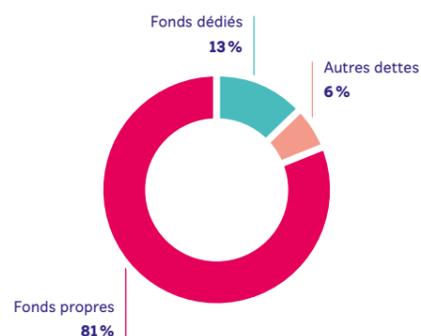
Les actifs mobiliers (1971 M€ soit 89 % de l'actif) sont composés de placements diversifiés : actions, obligations, monétaire et titres non cotés essentiellement des pays de l'OCDE. La Fondation de France a en effet choisi une stratégie de placement qui conjugue prudence et efficacité. L'ensemble du portefeuille respecte des critères extra-financiers ESG, ce qui permet à la Fondation de France d'atteindre un taux de plus de 70 % d'investissements ISR (Investissements socialement responsables).

PLACEMENT ISR

Analyse des placements



STRUCTURE PASSIF



RÉPARTITION DES PASSIFS

Les fonds propres (1 801 M€ soit 81 % du bilan) comprennent la dotation de la Fondation de France et les dotations des fondations abritées, les réserves, les écarts de réévaluation, le report à nouveau, le résultat de la Fondation de France et les sommes reçues non affectées précisément à un programme.

Les fonds dédiés (294 M€ soit 13 % du bilan) correspondent à la partie de ressources que les donateurs, les testateurs ou le Conseil d'administration ont décidé d'affecter à des programmes d'intervention, mais qui n'ont pas encore été utilisées. Les fonds dédiés incluent également les reports à nouveau créditeurs en fin d'exercice des fondations abritées.

Les provisions et autres dettes (119 M€ soit 6 % du bilan) sont composées des provisions pour risques et charges et des engagements notifiés et non encore payés aux bénéficiaires des actions, ainsi que des dettes fiscales et sociales.

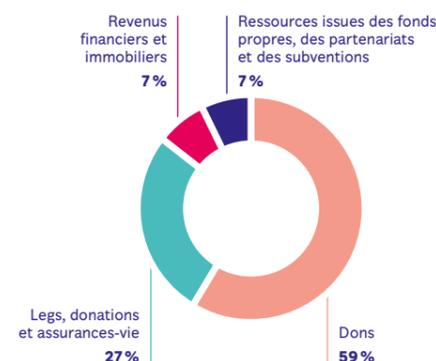
Compte de résultat

Le compte de résultat récapitule et regroupe les produits et les charges de l'exercice selon leur destination, information la plus pertinente au regard des activités de la Fondation de France et des pratiques sectorielles.

En milliers d'euros

RESSOURCES	2018
Dons	114 341
Legs et autres libéralités	52 705
Prélèvements sur les fonds propres des fondations	8 453
Partenariats et cofinancements	2 625
Revenus nets du patrimoine immobilier et financier	13 842
Produits divers	2 680
Total des Ressources	194 648

RÉPARTITION DES RESSOURCES



Les dons qui représentent plus de la moitié des ressources de la Fondation de France s'élèvent à 145 millions d'euros en 2017. Cette diminution provient de l'impact de la collecte exceptionnelle de dons à la suite des ouragans sur les îles antillaises ainsi que de deux dons exceptionnels en 2017 ; hors ces éléments, exceptionnels, la collecte des dons est stable entre les deux exercices.

Les encaissements de legs, donations et assurances-vie, à 53 millions d'euros sont en baisse de 4 millions d'euros par rapport à 2017 en raison de décalage dans les délais d'encaissement des produits issus des legs.

Quant aux revenus financiers et immobiliers à 14 millions d'euros issus principalement des dotations des fondations abritées et de la Fondation de France, ils ont enregistré une forte baisse par rapport à 2017 (68 millions d'euros) qui s'explique par la forte dégradation des marchés financiers en fin d'année liée à des incertitudes économiques et politiques au niveau mondiale.

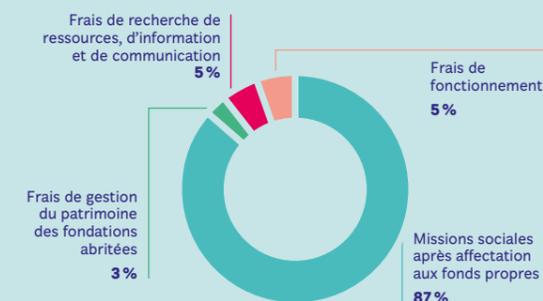
Les autres ressources à hauteur de 14 millions d'euros sont principalement issues des fonds propres des fondations abritées, des partenariats et des subventions.

Les commentaires sont faits sur la base des valeurs actuelles.

En milliers d'euros

EMPLOIS	2018
Missions sociales	186 888
Affectation aux fonds propres	-10 606
Frais de développement et de recherche de ressources	8 053
Frais d'information et de communication	1 952
Frais de fonctionnement et autres charges des services communs	11 366
Frais de gestion du patrimoine des fondations abritées	6 161
Total des Emplois	203 814
Variation des fonds dédiés	9 890
Résultat de l'Exercice	724

UTILISATION DES RESSOURCES



L'année 2018 se caractérise par un niveau d'engagement élevé dans les actions d'intérêt général. Ce résultat témoigne de l'implication toujours plus grande des fondations abritées et de choix volontaristes du Conseil d'administration.

Les missions sociales après affectation aux fonds propres représentent 176 millions d'euros, soit 87 % des emplois :

- 140 millions d'euros pour les actions des fondations abritées ;
- 40 millions d'euros pour les actions mises en œuvre dans le cadre des programmes de la Fondation de France ;
- 7 millions d'euros de versements aux organismes désignés dans le cadre de l'activité relais ;
- -11 millions d'euros de reprise sur fonds propres des fondations abritées et de réserve des programmes.

Les frais de recherche de ressources, d'information et de communication (10 millions d'euros) sont stables. Ils comprennent les frais de réalisation des campagnes d'appels à dons, les coûts de traitement, les actions d'information et de communication, ainsi que les personnels directement affectés à ces actions. Les frais de fonctionnement à hauteur de 11 millions d'euros sont également stables. Ils comprennent les charges afférentes aux fonctions et moyens de structure nécessaires à la Fondation de France et aux fondations abritées. Enfin, les frais de gestion du patrimoine des fondations abritées (6 millions d'euros), qui correspondent aux frais de services bancaires, charges immobilières (entretien, assurances, taxes foncières...) et honoraires en gestion et conseil externes, enregistrent une hausse de 1 million d'euros sur l'exercice.

Retrouvez l'intégralité du Rapport financier 2018 de la Fondation de France sur www.fondationdefrance.org/rapportannuel

La confiance, clé de voûte de notre fonctionnement

LA GOUVERNANCE EN TROIS QUESTIONS

1/ Qui définit la stratégie de la Fondation de France ?

C'est le Conseil d'administration qui définit la stratégie et en contrôle la mise en œuvre, vote le budget et les programmes d'action, approuve les comptes, contrôle la gestion et veille au respect du cadre légal. Le président du Conseil d'administration est élu pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Tous les membres du Conseil d'administration, des comités experts... sont bénévoles. Le président nomme le directeur général qui, avec son comité de direction, pilote la bonne exécution de la stratégie.

2/ Comment la qualité de gestion est-elle assurée ?

En plus des différents contrôles externes (voir encadré), la Fondation de France a mis en place un dispositif de contrôle interne rigoureux. Chaque dépense engagée est systématiquement ordonnée puis réglée par deux

UN CONTRÔLE EXTERNE

La Fondation de France est soumise à plusieurs contrôles externes (Cour des comptes, ministère des Affaires sociales et de la Santé, des Finances et des Comptes publics). Depuis 2015, sa gouvernance bénéficie du label IDEAS, Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Ce label atteste des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité des actions. C'est un gage de sérieux et de confiance pour les partenaires et financeurs.



personnes différentes. Et, au-delà de 150 000 euros, tout paiement fait l'objet d'une double signature. Plus globalement, cinq comités internes assurent un contrôle de l'utilisation des biens et des fonds: comité financier, comité d'audit, comité des libéralités, comité de supervision des fonds individualisés, comité des rémunérations. La sincérité et la transparence des comptes annuels sont certifiées par un commissaire aux comptes.

3/ Comment suivre l'utilisation des dons ?

Les donateurs, les testateurs et les fondateurs peuvent affecter leurs dons à une ou plusieurs causes en particulier. La Fondation de France respecte scrupuleusement leurs volontés et met à leur disposition une information détaillée sur les différents médias (site, réseaux sociaux, publications trimestrielles), et rend compte des actions engagées. Par exemple, les opérations d'urgence font l'objet de bilans réguliers, accessibles en ligne et adressés aux donateurs. Enfin, un rapport d'activité et un rapport financier dressent un bilan global de chaque exercice, et dessinent les perspectives du suivant.

LE COMITÉ DE DIRECTION 2018

De gauche à droite :

Axelle Davezac
Directrice générale

Olivier Neumann
Directeur financier

Sabine Lenglet
Directrice de la communication

Frédéric Théret
Directeur du développement

Dominique Lemaistre
Directrice du mécénat

Sophie Pourchet
Directrice des systèmes d'information

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ses 27 administrateurs appartiennent à trois collèges : sept membres représentent les établissements fondateurs (224 donateurs, particuliers ou entreprises, et 19 banques qui ont collectivement constitué le capital initial de la Fondation de France) ; huit représentent les ministères, 12 sont des personnalités qualifiées, élues par le conseil.

PRÉSIDENT



Pierre Sellal*
Ambassadeur de France

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Bertrand Dufourcq
Ambassadeur de France

Philippe Lagayette
Président de PL Conseils

Yves Sabouret
Président de Normandie REIM

VICE-PRÉSIDENT

Marc Tessier*
Conseiller du président de Vitis, président du Forum des Images et de Film France

TRÉSORIER

Philippe Dupont*

MEMBRES

HSBC France
Représenté par Jean Beunardeau, directeur général de HSBC France

Christian de Boisdeffre
Administrateur général des Finances publiques, ministère de l'Économie et des Finances

Rémi Bourdu
Chef du Bureau des associations et fondations, ministère de l'Intérieur

Yann Dyevre
Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports, ministère des Sports

Sylvie Esparre
Conseillère maître honoraire à la Cour des comptes

Anne Florette
Conseil général de l'Environnement et du Développement durable, ministère de la Transition écologique et solidaire

Robert Fohr
Chef de la mission du Mécénat, ministère de la Culture

Jean Lemierre
Président de BNP Paribas, représenté par Antoine Sire, directeur de l'Engagement d'entreprise

Marie-Anne Lévêque
Secrétaire générale, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Éric Lombard
Directeur général du groupe Caisse des Dépôts, représenté par Béatrice Gau-Archambault, secrétaire générale de la Commission de surveillance du groupe Caisse des Dépôts

Laurent Mignon
Président du directoire du groupe BPCE, représenté par Édouard Delmon, secrétaire général du pôle Banque commerciale & assurance du groupe BPCE

Bernard de Montferland
Ancien ambassadeur, consultant de Roland Berger Strategy Consultants

Didier Patault
Président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile-de-France

René Ricol
Président de Ricol-Lasteyrie

Pascale Rousseau-Dewambrechies
Présidente du comité Bordeaux-Atlantique de la Fondation de France Sud-Ouest

Maître Jean-François Sagaut
Notaire, Thibierge & Associés

Michel Taly*
Avocat

Nicolas Thery
Président du Crédit industriel et commercial, représenté par Catherine Allonas-Barthe, directrice générale adjointe des Assurances du Crédit Mutuel

Odon Vallet
Universitaire

Gilles Vaysset
Secrétaire général de la Banque de France

Jean-Philippe Vinquant
Directeur général de la Cohésion sociale, ministère des Solidarités et de la Santé

Une gouvernance pour garantir la transparence



LES COMITÉS SPÉCIFIQUES

Composition au 31 décembre 2018

COMITÉ D'AUDIT



Président : **Michel Taly***
Avocat

COMITÉ DES LIBÉRALITÉS



Président : **Jean-François Sagaut**
Notaire, Thibierge & Associés

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS



Président : **Marc Tessier***
Conseiller du président de Vitis, président du Forum des Images et de Film France

COMITÉ DE SUPERVISION DES FONDS INDIVIDUALISÉS SANS GOUVERNANCE AUTONOME



Présidente : **Sylvie Esparre**
Conseillère maître honoraire à la Cour des comptes

* Membres du Bureau.

Notre organisation en région

Grâce à son réseau de six fondations régionales, la Fondation de France anime le premier réseau de philanthropie en France.

Sur le terrain, 228 experts bénévoles et 25 salariés développent les actions régionales, relaient les actions nationales, contribuent à la recherche de fonds et renforcent la visibilité de la Fondation de France auprès des acteurs locaux.



FONDATION DE FRANCE GRAND OUEST

Présidente du comité Bretagne : **Laurence Lambert**
Président du comité Pays de Loire : **Jacques Dagault**
Délégué général : **Yann Desdouets**



FONDATION DE FRANCE NORD

Présidents du comité Nord-Pas-de-Calais : **Bernard Grison*** et **Hervé Knecht**
Déléguée générale : **Laure Decouvelaere**



FONDATION DE FRANCE SUD-OUEST

Présidente du comité Toulouse Pyrénées : **Corinne Cabanes**
Présidente du comité Bordeaux Atlantique : **Pascale Rousseau-Dewambrechies**
Déléguée générale : **Béatrice Bausse**



FONDATION DE FRANCE GRAND EST

Président du comité Alsace : **Francis Hirn**
Délégué général : **Jean-Damien Collin**



FONDATION DE FRANCE CENTRE-EST

Président du comité Rhône : **Yves Minssieux**
Déléguée générale : **Carmen Sanchez**



FONDATION DE FRANCE MÉDITERRANÉE

Président du comité Provence Alpes Corse : **Jean-François Bigay**
Déléguée générale : **Cécile Malo**

FONDATION DE FRANCE SIÈGE ET CENTRE-OUEST

Instances nationales

* Mandat arrivé à terme en 2018.

Retrouvez tous les bénévoles en région sur fondationdefrance.org

Les comités d'experts bénévoles

Pour définir ses priorités d'actions et participer à la sélection des projets les plus pertinents, la Fondation de France s'appuie sur 32 comités d'experts bénévoles. Ces quelque 300 spécialistes reconnus sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

COMITÉ AGROÉCOLOGIE COMITÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Président : **Bertrand Hervieu**
Sociologue, président de l'Académie d'agriculture

COMITÉ AUTISME ET DÉVELOPPEMENT



Président : **Pierre Gressens**
Directeur de recherche, directeur de l'UMR 1141 Inserm, hôpital Robert Debré, Paris

COMITÉ MALADIES DE L'ŒIL



Président : **Bahram Bodaghi***
Professeur des universités, praticien hospitalier, coordonnateur du département hospitalo-universitaire Vision et handicaps, CNRS UMR 7087, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris

COMITÉ CANCER

Coprésidents :



Norbert Vey
Professeur, chef de service hématologie 2, Institut Paoli-Calmettes, Marseille



Véronique Maguer-Satta*
Directrice de recherche, responsable de l'équipe *BMP, tumoral niche and cancer stem cells*, Inserm UMR 1052, Centre Léon-Bérard, Lyon

COMITÉ CULTURE



Présidente : **Vinciane Despret**
Philosophe

COMITÉ DÉMARCHES PARTICIPATIVES



Président : **Denys Cordonnier**
Consultant spécialisé dans les processus d'intégration des salariés et la participation des personnes en difficulté

COMITÉ EMPLOI



Président : **Jean-Marie Bergere***
Ancien délégué général de l'Association travail emploi Europe société (Astrees), ancien directeur général de l'Agence régionale de développement du Limousin, membre du bureau de la 27^e région

COMITÉ ENFANCE-ÉDUCATION



Présidente : **Marie-Pierre Julien**
Enseignante-chercheuse en anthropologie et sociologie, université de Lorraine

COMITÉ ENSEMBLE FACE AU TERRORISME



Président : **Thierry Baubet**
Chef de service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent et de psychiatrie générale, CHU Avicenne

COMITÉ HABITAT



Président : **Remi Gérard**
Ancien directeur de la Fédération des Pact-Arim

COMITÉ HUMANISATION DES SOINS



Président : **Antoine Bioy**
Docteur en psychologie, hypnothérapeute, unité de prise en charge des douleurs et soins palliatifs, CHU de Bicêtre

COMITÉ LITTORAL ET MER



Président : **Yves Henocque**
Conseiller principal Politique maritime et gouvernance à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer)

COMITÉ MALADIES CARDIOVASCULAIRES



Président : **Philippe Menasché**
Chirurgien et professeur de chirurgie thoracique et cardiovasculaire à l'hôpital européen Georges Pompidou, codirecteur de l'équipe « Thérapies régénératives des pathologies cardiaques et vasculaires », Inserm UMR 970, Paris

COMITÉ MALADIES PSYCHIQUES ET VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES ADULTES



Présidente : **Dolores Lina Torres**
Psychiatre des hôpitaux, au centre hospitalier Édouard-Toulouse, Marseille

COMITÉ PARKINSON



Président : **Erwan Bezar**
Directeur de recherche, directeur de l'Institut des maladies neurodégénératives et responsable de l'équipe « Physiopathologie des syndromes parkinsoniens », Bordeaux

COMITÉ PERSONNES ÂGÉES



Présidente : **Marie-Laure Martin**
Responsable de deux accueils de jour Alzheimer, association Isatis, Paris

COMITÉ PERSONNES HANDICAPÉES



Président : **Rémy Leblanc***
Directeur général du GEIST Mayenne

COMITÉ PRISONS



Président : **Franck Tanifeani**
Directeur général de l'Association pour la réadaptation sociale (ARS), Marseille, et président du groupe national d'appui Justice à la Fédération des acteurs de la Solidarité (FAS)

COMITÉ RECHERCHE CLINIQUE EN CANCÉROLOGIE



Président : **Paul Cottu***
Chef de service délégué au département d'oncologie médicale, Institut Curie, Paris

COMITÉ RECHERCHE SUR LES MALADIES PSYCHIATRIQUES



Président : **Bruno Giros**
Professeur, chaire Graham Boeckh en schizophrénie, Douglas Hospital, McGill University, Montréal, Québec, coresponsable de l'équipe « Physiopathologie des maladies mentales », CNRS UMR 8246, Institut de biologie Paris-Seine

COMITÉ RECHERCHE SOIGNER, SOULAGER, ACCOMPAGNER

Président en cours de nomination

COMITÉ SANTÉ DES JEUNES



Présidente : **Dominique Lantiez**
Proviseur des lycées Edmond-Labbé, Douai

COMITÉ SANTÉ PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT



Présidente : **Cécile Chevrier**
Chargée de recherche, docteur en épidémiologie, Inserm UMR 1085, université de Rennes

COMITÉ SIDA, SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

Président en cours de nomination

COMITÉ SOLIDARITÉ ANTILLES



Présidente : **Annie Bontron**
Ancienne coordinatrice régionale de la formation professionnelle au Medef (Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais)

COMITÉ SOLIDARITÉ AUDE



Présidente : **Françoise Ichard**
Psychologue enfants, adolescents, adultes, thérapeute familial, thérapeute d'*Eye Movement Desensitization and Reprocessing* (EMDR)

COMITÉ SOLIDARITÉ HAÏTI



Présidente : **Élisabeth Dahan**
Directrice des relations internationales au Conseil économique, social et environnemental, ancien ambassadeur de France au Sri Lanka et aux Maldives de 1996 à 2000

COMITÉ SOLIDARITÉ MIGRANTS



Président : **Régis Koetschet**
Ancien ambassadeur de France en Afghanistan, délégué pour les relations avec la société civile de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats du ministère des Affaires étrangères et européennes

COMITÉ SOLIDARITÉ NÉPAL COMITÉ SOLIDARITÉS INTERNATIONALES



Président : **Jean-Louis Vielajus**
Ancien président de Coordination Sud, ancien délégué général du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)

COMITÉ SPORT SANTÉ INSERTION



Présidente : **Martine Duclos**
Professeure endocrinologue et physiologiste, cheffe du service de médecine du sport et d'exploration fonctionnelles, CHU Gabriel-Montpied, Clermont-Ferrand

* Mandat arrivé à terme en 2018.

Retrouvez tous les experts
bénévoles des comités sur
fondationdefrance.org

La raison d'être de la Fondation de France, c'est de permettre à chacun d'agir comme il le souhaite pour la ou les causes de son choix. Dans tous les domaines de l'intérêt général, nous choisissons les leviers d'actions les plus pertinents et accompagnons des initiatives innovantes, exemplaires et reproductibles. Panorama de nos grandes lignes d'actions, cause par cause.

Agriculture et alimentation

Tandis qu'une personne sur neuf souffre encore de la faim dans le monde, le gaspillage et l'obésité gagnent du terrain dans les pays riches. En cause ? Pour beaucoup, les modes de production et de commercialisation. Afin de relever le défi d'une alimentation durable, la Fondation de France et la Fondation Daniel et Nina Carasso, sous son égide, promeuvent, en France et à l'international, la recherche sur les systèmes alimentaires durables afin de repenser l'agriculture du XXI^e siècle et d'inventer de nouveaux modèles, plus respectueux des écosystèmes, des agriculteurs et des consommateurs.

Culture et création

Pour démocratiser l'accès à la culture et favoriser l'émergence de jeunes artistes issus de toutes les disciplines de la création (arts graphiques et plastiques, musique, littérature...), la Fondation de France et ses fondations abritées développent de nombreux programmes. Parmi eux, les Nouveaux commanditaires consistent à impliquer les citoyens dans la commande d'œuvres d'art : aidés par un médiateur culturel, ce sont eux qui demandent à des artistes de créer des œuvres sur les sujets qui les préoccupent.



Développement local

Dans les villages, à la ville, la montagne ou la campagne, les problèmes auxquels sont confrontés les habitants sont très différents. Avec ses fondations régionales implantées partout sur le territoire, la Fondation de France a développé un programme baptisé Dynamiques territoriales. Son principe : susciter et accompagner les initiatives des habitants, qui peuvent permettre de recréer du lien, de l'activité, de la vie... Ce programme est déployé dans des régions fragilisées, comme le Saumurois, le Libournais, la région de Lens-Liévin, Mulhouse...

Emploi, ESS

CDD à répétition, autoentrepreneuriat, cumul d'activités... Le marché du travail est en perpétuel mouvement. Dans un domaine aussi vaste, la stratégie de la Fondation de France est d'agir sur des points précis. Pendant plusieurs années, elle s'est attelée à combattre les freins à l'emploi, en soutenant des actions favorisant la mobilité par exemple, ou la garde d'enfants pour les personnes isolées. Le programme a été repensé en 2016 pour intégrer les opportunités offertes par le digital : par exemple le développement de formations numériques pour des personnes éloignées de l'emploi. Le programme privilégie aussi les initiatives conjuguant économie collaborative et utilité sociale.

Enfance

Depuis son origine, la Fondation de France est soucieuse de la cause des enfants. Pour agir efficacement et durablement, elle soutient l'éducation, en privilégiant les actions qui prennent en compte l'environnement de l'enfant dans sa globalité. Projet d'accompagnement pour des parents en situation de vulnérabilité, bourses attribuées à des jeunes sans soutien familial ou encore projets d'ouverture culturelle par les arts et les sciences... Ces 20 dernières années, la Fondation de France a ainsi consacré près de 36 millions d'euros au financement de près de 4 850 projets en faveur des enfants.

Enseignement supérieur

Fers de lance de la solidarité intergénérationnelle, de nombreux mécènes, particuliers ou entreprises, ont créé des fondations abritées à la Fondation de France afin d'aider les jeunes les plus défavorisés à poursuivre leurs études et à réussir leur insertion professionnelle. Ils leur apportent non seulement un soutien financier, par l'octroi de bourses, mais également humain, en les accompagnant dans leur parcours.



Formation et éducation

Pour maintenir l'équité sociale en termes d'accès à la connaissance, la Fondation de France œuvre pour que tous les enfants puissent apprendre dans de bonnes conditions, partout sur le territoire français. Depuis 2010, elle s'est associée à l'Éducation nationale pour lutter contre le décrochage scolaire, en favorisant notamment, l'innovation pédagogique, le soutien de jeunes sortis précocement du système scolaire, et des projets dans lesquels les jeunes apprennent à devenir des citoyens. En huit ans, la Fondation de France a ainsi consacré 5 millions d'euros au développement de plus de 500 projets portés en grande majorité par des établissements scolaires de l'enseignement général.

Grand âge

Depuis sa création en 1969, la Fondation de France n'a pas cessé de se préoccuper du grand âge. Ses priorités aujourd'hui : respecter la dignité des personnes âgées, leur liberté à faire les choix qui les concernent, les inciter à participer à la vie locale. Le programme Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie prend résolument le parti de préserver l'autonomie des personnes âgées, souvent mise à mal au nom du principe de précaution, et de lutter contre leur infantilisation, notamment quand elles sont en établissement.

Habitat

Le phénomène du mal-logement a pris de l'ampleur depuis une dizaine d'années. En France, plus de 3,9 millions de personnes sont aujourd'hui concernées. Pour permettre à chacun d'accéder à un logement durable et décent, la Fondation de France travaille sur plusieurs axes : la prise en compte des petites copropriétés fragilisées, le logement des travailleurs précaires ou encore l'habitat partagé et solidaire.



Parmi les projets soutenus par la Fondation de France, celui de l'association L'autruche sur un fil de soi, qui permet à des jeunes handicapés de retisser des liens.

Handicap

Dès les années 1970, la Fondation de France s'est engagée en soutenant des structures accueillant des enfants handicapés. Près de 50 ans plus tard, elle s'attache à faire changer le regard de la société et agir en faveur de l'égalité des droits entre personnes handicapées et personnes valides, dans une démarche d'inclusion. On peut distinguer deux grands volets dans le choix des actions menées : l'attention portée à la vie affective, sexuelle et à la parentalité des personnes handicapées, et leur accès à tous les domaines de la vie : emploi, éducation, santé, logement, sport et loisirs, culture...



Humanisation des soins

Précurseur il y a 30 ans en soutenant les premières structures de soins palliatifs en France, la Fondation de France élargit désormais son action en faveur de l'humanisation des soins. Son but : venir en aide aux soignants confrontés à des situations difficiles et améliorer l'accompagnement des malades, ce qui passe souvent par une meilleure communication avec leurs proches.



Lutte contre le sida

Aujourd'hui, 36,9 millions de personnes vivent avec le VIH dans le monde, dont 70 % en Afrique subsaharienne. Depuis plusieurs années, en Guyane, aux Antilles et en Afrique subsaharienne francophone, la Fondation de France lutte contre les inégalités hommes-femmes et leurs conséquences sur l'épidémie de VIH. Elle prend en compte les spécificités médicales des femmes vivant avec le VIH, leur santé sexuelle et reproductive, et lutte contre les violences faites à leur égard. Elle intervient aussi auprès des hommes pour favoriser leur implication et leur accès au dépistage et aux soins.



Maladies psychiques

En France, 12 millions de personnes souffrent de troubles psychiques. La Fondation de France favorise leur intégration en soutenant depuis une quinzaine d'années des actions favorisant notamment leur accès aux soins, à l'emploi ou au logement. Elle a accompagné depuis 2004 plus de 450 projets d'insertion et de vie sociale pour un montant total de 7,6 millions d'euros. Depuis 2016, la Fondation de France consacre également 1 million d'euros par an à des projets de recherche sur les maladies psychiatriques afin d'accélérer la mise en place de nouvelles méthodes de prévention, de diagnostic précoce et de traitements.

Protection de la biodiversité

La Fondation de France, à travers ses propres programmes et les fondations qu'elle abrite, est le premier bailleur privé français pour l'environnement. Pour préserver la faune et la flore, elle s'est fixé deux priorités : la protection des littoraux, qui abritent 80 % de la biodiversité marine nécessaire à la vie, et l'exploration d'une discipline encore peu connue, l'agroforesterie. Parce que la forêt crée en permanence de la fertilité, quand l'agriculture intensive tend à appauvrir les sols et la biodiversité, l'agroforesterie mêle arbres et cultures, pour rétablir l'équilibre nécessaire à la variété des espèces.

Recherche médicale

Le cancer et les maladies cardio-vasculaires restent les premières causes de mortalité dans notre pays. Depuis sa création, la Fondation de France accompagne la recherche sur ces deux pathologies majeures, ainsi que sur les maladies psychiatriques, l'autisme, les pathologies de l'œil, ainsi que les maladies d'Alzheimer et de Parkinson. Plusieurs fondations abritées soutiennent aussi des équipes spécialisées sur d'autres affections : hémophilie, dépendance tabagique, diabète... Avec environ 10 millions d'euros consacrés chaque année à la recherche médicale, la Fondation de France est un partenaire majeur des équipes de recherche françaises.

Santé des jeunes

L'adolescence est une période qui s'accompagne souvent de questionnements, de mal-être et de repli sur soi. Ce qui peut conduire à des comportements à risque : troubles alimentaires, consommation de drogue, tentatives de suicide, psychoses émergentes. L'un des enjeux majeurs dans ce domaine, c'est de permettre un repérage précoce pour prendre rapidement en charge les jeunes en souffrance. Depuis 1994, la Fondation de France a soutenu près de 2238 projets qui vont dans ce sens en améliorant notamment la coordination des acteurs qui interviennent auprès des jeunes.

Santé et environnement

La pollution de l'eau, de l'air, des sols, de même que nos modes de vie plus sédentaires ou nos habitudes alimentaires sont à l'origine de multiples pathologies. Il est essentiel que l'impact de l'environnement sur notre santé soit clairement démontré, pour pouvoir renforcer le dépistage et surtout la prévention. La Fondation de France a été précurseur dans ce domaine, en soutenant des recherches qui étudient notamment l'impact des facteurs environnementaux sur les cancers et les troubles de la reproduction et du développement.

Sciences et techniques

Les fondations abritées à la Fondation de France s'investissent dans le développement des sciences et des techniques les plus variées. Des usages du caoutchouc à l'astronomie, en passant par les neurosciences et la cryptogamie, elles favorisent le progrès et l'essaimage des connaissances. Chaque année, des dizaines de bourses soutiennent des scientifiques et les ingénieurs qui inventent le monde de demain.



Solidarités internationales

La Fondation de France se met au service des personnes vulnérables aux côtés des acteurs locaux porteurs de changement partout dans le monde. Au Maghreb, son programme Méditerranée d'une rive à l'autre soutient ainsi la structuration de la société civile, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et les dynamiques démocratiques. En Afrique de l'Ouest, l'agriculture familiale est encouragée pour lutter à la fois contre la pauvreté, la faim, le chômage, l'exode rural, la pollution et le changement climatique.

Sport

Si les bienfaits du sport pour la santé sont reconnus par tous, la pratique sportive a bien d'autres vertus. Facteur d'insertion sociale, le sport est un levier formidable pour lutter contre les inégalités, ou favoriser l'émancipation, des jeunes femmes notamment. Les initiatives soutenues dans le cadre du programme Sport, santé et insertion associent souvent pratique sportive, coaching professionnel et accompagnement social, en particulier en milieu rural et dans les quartiers sensibles ou isolés.

Urgences et posturgences

Après une catastrophe naturelle ou un conflit majeur, la Fondation de France intervient pour reconstruire la vie. Elle s'engage aux côtés des sinistrés et des victimes au moment où les spécialistes de l'urgence quittent le terrain, inscrivant ses actions dans la durée, en coordination avec les ONG et associations locales. À la suite du passage des ouragans Irma et Maria qui ont frappé les Antilles en 2017, la Fondation de France s'est mobilisée en lançant un appel aux dons et a concentré son action autour de quatre axes : l'aide aux sinistrés, la relance économique, la réparation des maisons et le soutien aux activités éducatives et culturelles.



Après l'ouragan Irma, la Fondation de France a soutenu le fabrick de l'association Tilt, qui forme les habitants de Saint-Martin aux rudiments de la réparation.

LA PHILANTHROPIE : UNE CAUSE À PART

Développer la philanthropie fait partie de la mission originelle de la Fondation de France. Elle a été créée en 1969, pour permettre à tous (donateurs, fondateurs, testateurs, porteurs de projets) de s'exprimer au service de l'intérêt général. Pour amplifier son action en faveur d'une société plus digne et plus juste, la Fondation de France s'attache également à optimiser l'environnement du secteur philanthropique dans lequel elle s'inscrit.

Elle œuvre pour la professionnalisation du tiers-secteur, la reconnaissance des fondations, l'amélioration des incitations fiscales au mécénat, et le développement d'une culture de la philanthropie dans notre pays. Elle travaille également avec ses partenaires européens à des programmes d'intervention communs et à l'élaboration de dispositifs supranationaux du mécénat.

“

En 50 ans, la Fondation de France a apporté la **preuve de l'efficacité de la philanthropie**. Dans des domaines aussi variés que l'environnement, les soins palliatifs, l'autisme, ou encore l'emploi, elle a prouvé que la société civile, **par sa créativité, sa détermination, sa capacité à agir sur le temps long**, construit des solutions qui changent la donne face aux enjeux de la société. Au fil de ces 50 ans, la Fondation de France a tissé un réseau d'intérêt général puissant, fort de 180 000 projets, 857 fondations abritées, 200 salariés et 600 bénévoles, et fondé sur un socle sans lequel rien ne se construit : **la confiance**.

Cette confiance nous honore mais surtout nous oblige pour l'avenir. Car notre engagement, d'aujourd'hui comme de demain, c'est de **donner à chacun la possibilité d'exercer son pouvoir d'agir pour l'intérêt général**, d'influer sur le cours des choses et

de prendre soin de ce qui est essentiel pour notre société : la qualité du lien social et un développement respectueux de notre environnement. Avec les nouvelles formes d'engagement qui émergent, les façons d'agir évoluent, plus agiles, plus innovantes, plus participatives. Mais l'exigence de résultat est toujours là !

La Fondation de France s'est lancé de nouveaux défis pour être à la hauteur des attentes de tous ceux qui souhaitent agir avec elle. C'est l'objet du Projet de Fondation, initié en 2018 et conduit avec l'ensemble des équipes. **Notre ambition : être encore, pour les 50 prochaines années, un catalyseur d'énergies, accompagner toutes les formes de générosité et d'engagement au service de l'intérêt général.**

”



Axelle Davezac
Directrice générale

« Notre ambition : être encore, pour les 50 prochaines années, un catalyseur d'énergies, accompagner toutes les formes de générosité et d'engagement au service de l'intérêt général. »



« La force de la Fondation de France réside dans l'énergie de son réseau. Une intelligence collective, ancrée au plus proche du terrain, indispensable pour aborder l'avenir. »

Pierre Sellal
Président de la Fondation de France

“

Fédérer et inspirer une philanthropie à la française, pour servir toutes les causes d'intérêt général : telle était la mission primitive de la **Fondation de France. Au moment où elle célèbre ses 50 ans d'existence, la nécessité de cette mission n'a jamais été plus prégnante.**

C'est, en effet, un sentiment de fragilité qui domine l'époque. Fragilité de l'humanité tout entière face aux défis du changement climatique et des ruptures technologiques. Fragilité des personnes face à l'accélération des changements économiques et sociaux. Fragilité de l'État et des institutions représentatives toujours plus contestées. Fragilité enfin du lien social, ce contrat qui n'est jamais acquis, et qu'il nous faut collectivement réinventer.

La philanthropie peut et doit être un acteur de cette « réinvention », et c'est naturellement le projet de la Fondation de France.

Accélérateur d'engagement, garante d'efficacité, elle dispose d'atouts

majeurs. Celui de l'expérience accumulée au fil de 50 ans d'engagement. Celui de l'agilité, qui permet d'explorer des voies nouvelles face à des problèmes inédits. Celui de l'ouverture et de l'interdisciplinarité, qui nourrit des expérimentations fécondes. Celui du temps long enfin, sans lequel l'innovation ou les hypothèses de recherche ne peuvent faire leurs preuves. Mais plus encore, sa force réside dans l'énergie de son réseau de fondateurs, donateurs, experts bénévoles, porteurs de projets et salariés. Une intelligence collective, ancrée au plus proche du terrain, indispensable pour aborder l'avenir, réunir toutes les formes d'engagement et renouveler les modes d'action. Un magnifique défi pour le premier réseau de philanthropie française, à l'orée de son second demi-siècle.

”

Fondation
de
France

50 ans

50 ans

d'expérience
de l'avenir

Il y a **50 ans** naissait la Fondation de France, créée pour «faire grandir la philanthropie à la française» et permettre à toutes les formes de générosité de s'exprimer. Depuis les années 70, la société a considérablement changé, l'action de la Fondation de France s'adaptant sans cesse à de nouveaux enjeux. Mais les valeurs qui la guident sont restées les mêmes.

L'engagement bien sûr, qui constitue son moteur et nourrit au quotidien son énergie collective.

La créativité, indispensable pour imaginer des réponses pertinentes aux problèmes émergents.

La proximité, car les solutions ne sont efficaces que si elles sont pensées et mises en œuvre avec tous les acteurs concernés, et au plus près des besoins.

L'exigence enfin, qui est le ferment de la confiance partagée avec les donateurs, les bénévoles et tous les fondateurs qui ont choisi la Fondation de France pour réaliser le projet qui leur tient à cœur.

Des valeurs essentielles pour la Fondation de France **durant 50 ans d'expérience de l'avenir.**



Au verso, retrouvez notre cahier «Une année à la Fondation de France» : le **rapport d'activité de l'année 2018** avec nos temps forts, rencontres, chiffres clés, organisation...

50 ans d'engagement

02

50 ans de créativité

11

50 ans de proximité

16

50 ans d'exigence

23



Conception et réalisation : BABEL Textes : Fondation de France. Crédits photos : Recto. Lucien Lung (p.02, 03, 05, 06, 08, 09, 15, 24, 25), Yannick Fouassier (p.02), Nabil Boutros (p.03), Andreea Tufescu Photography (p.04), X. Privat (p.04, 23), A. Guerra (p.05, 08), Thomas Salva/Lumento (p.03, 06, 07, 20, 21, 22), D. Rollin/Fondation de France (p.06), Alestimages (p.07), Denis Svartz (p.08), Jeanne Frank (p.09), Rafael Trapet (p.10, 16), Liliana Lindenberg/Fondation Seve (p.14), Michel Labelle (p.14), Droits réservés (p.14-15), S. Pasquet (p.15), Florence Vignal/Fondation RTE (p.15), Éric Legouhy (p.16), Fondation de France/DR (p.17), Étienne Begouen (p.18), Camille Millerand (p.18), M. Caye (p.19), Didier Chastel (p.19), Lionel Gouillet (p.18), Julian Renard (p.18), Pascal Xicluna (p.18), S. Toubon (p.19), C. Marcilhacy (p.21), Entrecorn (p.22), F. Vigné-Imagéo (p.23).

Verso. T. Trossat (p.02-03, 21, 27), H. Le Foll (p.03), Thomas Salva/Lumento (p.03, 04, 27), Droits réservés (p.04, 12, 14, 17), Maya Lusier-Séguin (p.05), Lucien Lung (p.05, 19, 24, 26), C. Marcilhacy/Collectif item (p.06-07), Camille Millerand (p.08), D. Rollin (p.08), Valérie Couteron (p.09, 10), Christophe Charzat (p.12, 13), Fondation Lumière (p.13), Liliana Lindenberg, Florence Vignal, S. Pasquet/Fondation de France (p.15), M. Spitz (p.17), Vincent Pontet/Opéra Comique, Massahiro Handa (p.18), Antoine Zagari, Lucile Casanova, Ville de Nîmes/Stéphane Ramillon (p.19), Sophie Pasquet (p.20, 27), Swiss Life Banque Privée (p.21), Jean-Christophe Hecquet (p.22), A. Guerra (p.25), H. Dicko (p.27), Alain Pinoges (p.27), X. Privat (p.27).



Ce document est imprimé par Stipa sur un papier Offset Print Speed, certifié FSC®, dont l'ensemble des fibres proviennent de forêts gérées de manière responsable. Des encres végétales élaborées sur la base de matières premières renouvelables ont été utilisées. La Fondation de France bénéficie du label IDEAS qui atteste du respect des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et efficacité de l'action.

50 ans d'engagement

Moteur des donateurs, des fondateurs, des porteurs de projets, des bénévoles comme des salariés... l'engagement est le centre de gravité de la Fondation de France. Car sa raison d'être est d'accompagner tous ceux qui veulent s'engager pour transformer la société, changer la donne en apportant de nouvelles réponses aux questions d'un monde qui se transforme. Malgré la multiplicité et l'urgence des défis à relever, l'engagement à la Fondation de France se conjugue au souci du temps long : expérimenter et innover, oui... mais toujours prendre le temps nécessaire pour construire des solutions efficaces, pérennes et structurantes.



Créée en 2010, la Fondation Daniel et Nina Carasso se donne pour mission d'accompagner la transition vers des modes de production et de consommation plus durables.

19 M€

C'est le montant des engagements 2018 de la Fondation de France et des 70 fondations abritées agissant dans le domaine de l'environnement.

Engagée pour l'environnement

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU MODÈLE

En 1975, six ans après sa création, la Fondation de France lance le premier d'une longue série de programmes dédiés à la question environnementale : Sauvegarde du littoral. À la fin des années 70 sont également créées les premières fondations abritées souhaitant participer à la protection de l'environnement. La Fondation Ars Cuttoli, Paul Appell, créée en 1974, soutient par exemple des projets de recherche sur les glaces en Antarctique.

Depuis, l'action de la Fondation de France s'est peu à peu structurée. Depuis la protection de la nature et de la biodiversité, jusqu'aux nouveaux modes de production, à l'agroforesterie, à la gestion du littoral... Ces différents programmes privilégient la concertation, la collaboration entre citoyens et chercheurs, autant de conditions nécessaires à la réussite des projets et au changement durable des pratiques et des comportements.

Depuis 20 ans, de plus en plus de fondations abritées font le choix de l'environnement. Aussi bien des fondations créées par des entreprises que des particuliers.

En 1994 par exemple, la Fondation Nature et découvertes se donne pour mission de protéger la biodiversité et de soutenir l'éducation à la nature. La Fondation Léa Nature – Jardin Bio, créée en 2011, œuvre pour valoriser le lien entre la santé de l'Homme et de l'environnement, notamment à travers des campagnes de sensibilisation sur le fléau que représentent les sacs plastiques ou l'usage des pesticides. Dès 2011, la Fondation de France décide également de lancer un programme dédié à l'impact de l'environnement sur la santé. Pour que la recherche s'empare de ce sujet majeur pour l'avenir de la planète et de ceux qui l'habitent. ●



Développer une véritable « éducation à l'environnement », c'est le projet de l'École Nicolas Hulot, que la Fondation de France co-pilote avec la Fondation pour la Nature et l'Homme, au cœur du parc animalier et botanique de Branféré.

Engagée pour les personnes âgées

LA VIE, JUSQU'AU BOUT DE LA VIE

Vivre jusqu'à 90, 95 ans et plus ? Cette perspective qui semblait autrefois exceptionnelle, devient progressivement courante. Comment faire de cet allongement de l'espérance de vie une chance pour les personnes et pour la société ? Comment relever collectivement cet immense défi de société, qui est à la fois social mais aussi culturel et économique ?

« Nous abordons la question sous l'angle de la dignité et des droits, jusqu'au bout de la vie », répond Agathe Gestin, responsable du programme Personnes âgées. L'appel à projets Vieillir acteur et citoyen de son territoire soutient les initiatives qui développent les liens sociaux et la participation des personnes âgées à des actions citoyennes. L'axe Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie accompagne des projets visant à mieux écouter et respecter les choix de vie des personnes âgées. Depuis 25 ans, plus de 3 000 projets ont été financés, à hauteur de 26,2 millions d'euros.

Animer la réflexion, encourager l'expérimentation

Dès les années 70, la Fondation de France est à la manœuvre sur le sujet du vieillissement. En 1975, elle lance la première grande campagne nationale contre la solitude des personnes âgées. Réseaux d'entraides, services de transports en zone rurale, développement du maintien à domicile, nouvelles formules d'hébergement, humanisation des soins, accompagnement des aidants, formation des soignants... sur tous ces fronts, la Fondation de France engage la réflexion et expérimente des solutions. De nombreux philanthropes la rejoignent, « comme la Fondation JM.Bruneau, créée par le dirigeant de l'entreprise de fournitures de bureau : depuis près de 30 ans, cette fondation abritée s'adosse à nos comités d'experts pour soutenir des projets en faveur des personnes âgées », explique Agathe Gestin. Ou encore la Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires, qui intervient en région Rhône-Alpes. L'objectif ? Améliorer les conditions de fin de vie pour les personnes âgées comme pour leurs familles, avec le développement de services à domicile et de lieux d'accueil de qualité. Pour une société humaine, respectueuse et « inclusive »... à tous les temps de la vie. ●



14 octobre 1975, Simone Veil lance la campagne nationale contre la solitude des personnes âgées de la Fondation de France.



Soirée Déclics jeunes. Au Centquatre, à Paris, les 20 lauréats racontent leur projet.

Et engagée pour les jeunes !

DEPUIS 1969, AIDER LES JEUNES À SE RÉALISER

Quand on a 20 ans, on ne manque pas d'idées, mais parfois de moyens et de contacts pour les réaliser. Désireux d'apporter leur soutien aux futures générations, les philanthropes accompagnent les jeunes vocations. Dès 1975, grâce à la donation de Léon Salavin et Jeanne Fournier, les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France sont lancées. L'objectif de ces aides appelées alors Prêts d'honneur :

identifier de jeunes talents et leur apporter le « coup de pouce » nécessaire pour concrétiser leur projet. Aider de jeunes élèves talentueux issus de milieux modestes, c'est aussi le credo de l'historien Odon Vallet, cofondateur de la Fondation Vallet avec son frère Jean-Daniel, dont les dons ont permis de distribuer 61 000 bourses en 20 ans, en France, au Bénin et au Vietnam. Plus de 30 fondations ont été créées par des

lycées ou grandes écoles et universités, de l'Emlyon business school à Neoma, l'Essec ou Audencia, le lycée Louis-le-Grand ou encore l'Institut Paul Bocuse soutenu par la Fondation Gérard et Gilles Péliçon. Leur volonté : rendre leur formation accessible au plus grand nombre ou mettre en place de nouveaux projets pédagogiques. ●



MAYA : QUAND UN DÉCLICS JEUNES S'ENGAGE... POUR LES VIEUX NAGEURS !

Parmi les lauréats Déclics jeunes 2015, Maya Lussier-Séguin a séduit le jury par son projet sensible et original : réaliser un documentaire sur Jean, Yvette, Gabrielle et Christiane, quatre champions de natation catégorie Master, tous âgés de plus de 75 ans. Au bout du chemin : un film baptisé *Troisième nage* diffusé sur France 3 en octobre 2016. « Au-delà du phénomène sportif, rencontrer et suivre ces nageurs, c'était partager une parole sensible sur la vieillesse, la lutte contre la solitude, les épreuves du corps et les moyens de les surmonter, explique-t-elle. Et, paradoxalement, ces nageurs seniors nous transmettent une vraie leçon d'optimisme ! »



Engagée pour la santé mentale

CHANGER LE REGARD, AMÉLIORER LES SOINS

La fragilité psychique fait partie de la condition humaine. Mais une personne sur cinq sera affectée ponctuellement ou tout au long de sa vie par une pathologie diagnostiquée : épisode dépressif grave, schizophrénie, bipolarité... Une réalité qui reste largement occultée et de ce fait, mal prise en charge. Les victimes et leurs familles sont souvent stigmatisées quand elles ne sont pas culpabilisées. Reconnaître la place des personnes en souffrance et faire progresser la compréhension comme le traitement de ces maladies est une priorité de la Fondation de France depuis les années 90.

Insertion ou recherche : faire tomber les barrières

La souffrance psychique des adolescents a constitué le premier champ d'engagement de la Fondation de France. Mais les troubles psychiques des adultes sont également loin d'être suffisamment pris en charge. Depuis 2004, un appel à projets sur l'articulation entre le soin et l'insertion sociale des malades a permis de financer plus de 450 initiatives. L'approche de terrain a été complétée par l'ouverture d'un programme de recherche sur les maladies psychiatriques en 2016, avec un parti pris que l'on retrouve dans la plupart des programmes de la Fondation de France : favoriser le décloisonnement entre les disciplines.

La clinique médico-psychologique de l'hôpital Saint-Vincent de Paul, à Lille, soigne les adolescents souffrant de troubles du comportement alimentaire. Elle inclut dans son parcours de soins des activités impliquant la famille pour resserrer les liens familiaux.



Plusieurs fondations abritées agissent dans ce domaine : il s'agit souvent de personnes touchées de près par la maladie, comme Arlette et Pierre Houriez, parents d'un fils schizophrène, qui créent en 2008 une fondation dédiée à la recherche sur cette maladie. Ou Francine et Jean-Michel Stourdzé, dont le petit-fils est diagnostiqué Asperger dès l'âge de 5 ans : leur Fondation Asperger Avenir a vocation à financer toute initiative qui favorise le diagnostic des jeunes autistes Asperger, leur scolarisation en milieu ordinaire ainsi que leur prise en charge. Les entreprises s'intéressent aussi à ce sujet sensible : la Fondation Sisley d'Ornano, créée en 2007, a décidé de se recentrer sur le sujet des maladies psychiques, et notamment la réinsertion professionnelle des personnes atteintes. ●



1993 : LES PREMIERS ESPACES JEUNES

Tentatives de suicides, addictions, troubles du comportement alimentaire, situations de harcèlement... L'adolescence est une période à risque, qui appelle des réponses et un accompagnement spécifiques. Dès 1993, la Fondation de France a participé à la structuration d'une filière d'accueil et de soin dédiés, les Espaces santé jeunes, désormais solidement implantés sur tout le territoire. Aujourd'hui, la médecine de l'adolescence est une discipline reconnue.



ENSEMBLE, PARTOUT EN FRANCE,
PARLONS PSY !

Comment mieux comprendre, mieux soigner, mieux intégrer les quelque 12 millions de personnes souffrant de troubles psychiques ? Quelles pratiques développer pour accompagner les patients et leurs aidants ? Autant de questions débattues par les malades eux-mêmes, leurs familles, les soignants, les chercheurs, les élus locaux... rassemblés lors des soirées Parlons Psy, organisées en 2018 et 2019 par la Fondation de France et l'Institut Montaigne. De Marseille à Lille en passant par Nancy et Bordeaux... Huit soirées pour un vaste brainstorming national, avec en ligne de mire un événement de clôture, en décembre 2019.

450

C'est le nombre d'initiatives financées depuis 2004 grâce à l'appel à projets sur l'insertion sociale des malades.



« L'ambition de la Fondation de France : faire que les patients soient véritablement des partenaires du soin. »

Antoine Bioy
Président du comité Humanisation des soins

Engagée pour l'humanisation des soins



La Fondation de France souhaite soutenir les soignants qui s'interrogent de manière pluridisciplinaire sur l'accueil des patients et son amélioration, tout en développant une relation de confiance avec eux.

L'HUMAIN AU CENTRE

Imagerie médicale, chirurgie assistée par robotique, télé-médecine, développement des « data » de santé... Les progrès de la médecine ont permis des avancées extraordinaires, tant en matière de diagnostic que de traitement. Mais ces performances se sont aussi accompagnées d'une certaine déshumanisation. La technique et les protocoles prennent parfois le pas sur la relation et l'échange. Et l'hyperspécialisation peut faire perdre de vue la personne... au-delà du malade. Depuis sa création, la Fondation de France a fait sien le combat pour une médecine à l'écoute des malades et de leurs familles. En commençant par la prise en charge de la douleur. Pendant plus de 20 ans, elle s'est engagée pour le développement des soins palliatifs en fin de vie, encourageant des projets sensibles et innovants. Ce combat a largement contribué à l'émergence d'un nouveau cadre légal, avec la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Leonetti.

Aujourd'hui, si la prise en charge de la douleur, notamment dans les services de pédiatrie, reste un sujet important, la Fondation de France s'interroge plus globalement sur l'importance de la relation soignants-soignés pendant toute la durée de la maladie. Accueil des malades et de l'entourage, qualité de l'information fournie, développement de soins alternatifs, écoute et formation des soignants... Ce sont plus de 135 projets qui ont été financés depuis 2014. Avec un fil conducteur : créer les conditions optimales d'une prise en compte globale des personnes, pour que chacun puisse être acteur de son traitement. ●



Soutenir les proches afin qu'ils soient accueillis le mieux possible et qu'ils puissent être intégrés dans l'acte de soins.

Engagée pour la réinsertion



Prison : briser le cercle vicieux



Le regard de Pascal Vinarnic
Créateur de la Fondation Demeter

La Fondation Demeter a été créée en 1994 avec un groupe d'entrepreneurs. Notre démarche : soutenir des initiatives pilotes, les pérenniser par une véritable autonomie financière, puis promouvoir leur généralisation. La fondation se concentre aujourd'hui sur la réinsertion des jeunes à risque. Avec deux convictions : la première, c'est que l'enfermement est d'abord dans la tête des délinquants. Il faut leur prouver qu'ils ont des capacités, des compétences utiles pour la société qui, même si elles sont parfois acquises dans l'économie souterraine, peuvent s'appliquer dans un cadre légal.

La seconde s'appuie sur un état de fait : pour les primodélinquants l'incarcération est trop souvent un accélérateur de marginalisation. C'est pourquoi nous soutenons des projets de prise en charge alternative. Par exemple en créant des lieux « guichet unique » où l'ensemble des problèmes de ces condamnés sont traités de front : santé, psychologie, emploi, logement... Car tout est lié. Et nous soutenons ces innovations à un stade expérimental, pour que les pouvoirs publics puissent ensuite s'en saisir et les généraliser. C'est là que la philanthropie prend tout son sens! ●

ÉVITER L'INCARCÉRATION, ANTICIPER LA LIBÉRATION

Sans accompagnement, 63% des détenus récidivent dans les cinq ans suivant leur sortie de prison. Un échec pour la société, un drame pour les familles et pour les détenus eux-mêmes. Depuis 1996, la Fondation de France s'engage sur le sujet du maintien des liens familiaux. En 2013, le programme Prisons a élargi son champ d'intervention : préparation et accompagnement de la sortie, développement d'alternatives à l'incarcération.



50 ans de créativité

Pour apporter des solutions aux nouveaux défis de la société, il faut souvent savoir penser hors des sentiers battus, croiser les expertises et les regards, expérimenter, mesurer les résultats, tester d'autres approches... C'est la conviction qui anime la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite, et qui collectivement soutiennent des projets novateurs dans tous les domaines, de la recherche médicale à l'action sociale.



Pour faire avancer la science



Mieux prendre en charge les grands prématurés, un combat de 50 ans !

Le sujet de la prématurité mobilise la Fondation de France depuis les années 70. La grande prématurité ne concerne que 1% des naissances... mais 25% des handicaps d'origine périnatale.

Aujourd'hui, ce combat prend notamment la voie des études épidémiologiques. Le grand Prix de la recherche médicale 2018 a été attribué à l'équipe de Pierre-Yves Ancel pour son étude qui suit l'ensemble des 4500 enfants nés prématurément en 2011.

RECHERCHE MÉDICALE : DÉFRICHER DE NOUVELLES VOIES

« La recherche médicale a été l'une des causes historiques de la Fondation de France, et ceci dès sa création, en 1969, souligne Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France. Un demi-siècle après, cet enjeu mobilise 120 fondations abritées et, dans le cadre de notre programme, une centaine de médecins et chercheurs qui participent aux comités d'experts. » Depuis 50 ans, la Fondation de France s'attache à définir des stratégies d'intervention originales. Notamment en identifiant les « angles morts » de la recherche : les sujets où les besoins sont importants, où la science peut progresser... mais qui restent insuffisamment couverts par les fonds publics.

S'engager dans la durée

« C'est typiquement le cas sur le cancer, où nous avons choisi de concentrer notre combat sur la résistance aux traitements, souligne le docteur Norbert Vey, président du comité Cancer depuis quatre ans. En effet, l'échec thérapeutique concerne encore 150 000 patients par an ! Or les progrès sur les thérapies ultraciblées et sur l'immunothérapie ouvrent des perspectives prometteuses. » Autre domaine encore largement sous-investi : celui des liens entre environnement et santé.

30 M€

En 2018, plus de 900 projets de recherche médicale ont été soutenus par la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite, pour un montant de 30 millions d'euros.

Que sait-on par exemple de l'usage des produits de nettoyage en crèche et de leur impact sur la santé respiratoire des bébés, des liens entre activités agricoles et cancers de l'enfant, ou encore du rôle des pollutions atmosphériques dans l'apparition des cancers ? Ce sont quelques-uns des travaux soutenus par l'appel à projets Santé publique et environnement, enjeu majeur en matière de prévention et de politiques publiques. « Sur de tels sujets, la force de la Fondation de France est de pouvoir s'engager sur 20, 30 ans, souligne Fanny Herpin, responsable du programme. Mais nous pouvons aussi soutenir ponctuellement des sujets exploratoires, pour aider une équipe à valider une première hypothèse. La recherche est un métier d'agilité ! »

Faire tomber les murs

Aller sur des terrains mal couverts... mais aussi renouveler les méthodes et les approches, c'est l'une des clés de la créativité en matière de recherche médicale. Dans ce domaine, les avancées majeures surgissent souvent en rapprochant des disciplines qui travaillaient séparément. C'est, par exemple, la logique qui a présidé à l'appel à projet Autisme, suscitant dès 1999 des collaborations inédites entre chercheurs et cliniciens : la psychiatrie, la neurologie, la pédiatrie, la génétique, les sciences cognitives et l'épidémiologie. En 20 ans, 130 projets ont été soutenus pour près de 10 millions d'euros. Un engagement précurseur, reconnu par les pouvoirs publics avec la mise en place du premier plan Autisme en 2005. ●



Faire progresser la médecine anténatale (Fondation Lumière), l'ophtalmologie (Fondation Berthe Fouassier), la compréhension de la maladie d'Alzheimer (Fondation Philippe Chatrier) ou les traitements adaptés aux enfants atteints de cancer (Fondation Imagine for Margo)... quelques-unes des causes qui mobilisent les 120 fondations abritées qui soutiennent la recherche médicale.



UN RÉSEAU DE 120 FONDATIONS ABITÉES, AUX CÔTÉS DES CHERCHEURS

Signe de l'histoire : en 1969, année de la naissance de la Fondation de France, a été créée la première fondation abritée dans le domaine médical, la Fondation Antoine Béclère, dédiée au soutien des recherches sur l'imagerie médicale et la télé-médecine. Au fil de ces 50 années, des centaines de fondations abritées se sont mobilisées pour encourager la recherche, souvent sur des maladies rares, là où les financements manquent le plus. Aujourd'hui, on en compte près de 120. L'une des dernières-nées dans le domaine, la Fondation Abéona, finance des projets de recherche mobilisant les ressources de l'intelligence artificielle au service de l'égalité hommes-femmes. Ses premiers engagements portent sur des travaux menés en partenariat avec l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM), sur la sclérose en plaques et la maladie d'Alzheimer, deux affections touchant davantage les femmes.



AVEC LES ENSEIGNANTS, AU CŒUR DE L'INSTITUTION SCOLAIRE

Dans un monde où la qualification détermine en grande partie le parcours social, le décrochage scolaire est un véritable drame. « Cette idée s'est imposée avec la révélation en 2010, du chiffre de 150 000 jeunes quittant le système scolaire sans qualification, explique Anne Bouvier, responsable du programme Aïdons tous les collégiens à réussir créé il y a 10 ans. Les premiers projets soutenus concernaient les jeunes décrocheurs eux-mêmes : tutorat, soutien scolaire, césure...

Mais, très vite, nous avons privilégié l'appui aux innovations pédagogiques dans la classe ou mieux, dans l'établissement. » Coopérations entre disciplines, développement d'actions en « mode projet », pédagogie inversée, montage de mini-entreprises... Les quelque 80 projets financés chaque année sont mis en œuvre pour l'essentiel par les établissements eux-mêmes. Avec un fil conducteur : développer des pédagogies alternatives pour faire de l'enfant le premier acteur

de ses apprentissages. En 10 ans, le nombre de « décrocheurs » a reculé. « Mais il touche encore 100 000 jeunes, précise Anne Bouvier. Il reste donc beaucoup à faire. Autrefois cantonné aux années-collège, le décrochage concerne désormais également le lycée professionnel. C'est le fruit d'orientations trop souvent subies... Et ce sera l'un de nos combats pour les 10 prochaines années ! » ●



Pour l'innovation pédagogique



Frédéric Lenoir, créateur de la Fondation Seve animant un atelier philo.

DE LA MATERNELLE... À LA VIE PROFESSIONNELLE, DES FONDATIONS ENGAGÉES

La question de la réussite des jeunes mobilise nombre de philanthropes, et ceci à toutes les étapes du parcours scolaire. Ainsi la Fondation Lire et comprendre soutient des projets d'acquisition de la lecture dès la grande section de maternelle. « Pour lutter contre le décrochage, il faut agir au plus tôt, martèle Lila Bidaud, créatrice de la fondation. Les futurs décrocheurs sont ceux qui ne maîtrisent pas la lecture, ce qui compromet les acquisitions dans toutes les autres matières. »

La Fondation Seve soutient des projets auprès d'enfants comme d'adolescents, notamment le développement d'ateliers philo, pour développer les compétences de « savoir être » et « vivre ensemble ». Quant à la Fondation Abalone, adossée à une entreprise d'intérim, elle accompagne le Réseau Étincelle qui encourage les jeunes sortis du système scolaire, sans diplôme ou avec de faibles qualifications, à trouver les voies de leur insertion socio-professionnelle.

500

projets pour aider tous les enfants à réussir.

En huit ans, la Fondation de France a consacré 5 millions d'euros au développement de plus de 500 projets portés en grande majorité par des établissements scolaires de l'enseignement général.



« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »

Nelson Mandela

Parce que le chômage n'est pas une fatalité

Plus de six millions de personnes sont complètement ou partiellement privées d'emploi en France. Et les mutations en cours – digitalisation, mobilité, autoentrepreneuriat – creusent encore les risques d'exclusion du marché du travail. Dans ce domaine, il faut parfois « renverser la table ». Par exemple avec l'opération Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée – TZCLD – soutenue depuis 2013 par la Fondation de France. La démarche ? Considérer le coût complet du chômage (18 000 euros par chômeur : allocations mais aussi frais induits de santé, d'aide à l'enfance... et affecter cette somme à la création d'emplois au sein d'Entreprises à but d'emploi (EBE). Une manière d'investir plutôt que de réparer. Dans ces EBE, la logique traditionnelle est inversée : l'objectif n'est pas de chercher à répondre à des offres d'emploi, mais de partir des personnes – de leurs compétences, de leurs désirs – et des besoins du territoire, pour imaginer des activités nouvelles et utiles aux habitants, à l'environnement...



Jeunes, seniors, personne sans qualification : ouvrir à tous les portes de l'emploi.

Résultat : des personnes qui se reconstruisent, de nouveaux services qui émergent, du lien social qui se retisse. Depuis fin 2016, 10 territoires ont expérimenté la démarche. Sur cinq ans, les EBE créées devraient embaucher environ 2 000 personnes. Mieux encore, plus de 50 territoires sont aujourd'hui volontaires pour entrer dans une 2^e étape de l'expérimentation, annoncée par le président de la République. Une dynamique contagieuse ! ●



Les campagnes aussi !

La mission de l'entreprise RTE : assurer l'approvisionnement en électricité sur tout le territoire. Il était logique que sa fondation, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation de France, s'engage pour les zones rurales. Elle finance près de 40 projets par an, portés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire, dont ce projet d'insertion par le maraîchage biologique dans la Creuse, de l'association La ferme de Saintary.

50 ans de proximité

La proximité est au cœur de l'action de la Fondation de France. Elle détermine notre organisation, avec un réseau de six fondations régionales fort de centaines de bénévoles, qui connaissent parfaitement les besoins et les spécificités sociales et économiques de leur territoire. Elle caractérise la plupart de nos actions, mises en œuvre au plus près du terrain avec les acteurs locaux.

Faire avec les acteurs de terrain, mais aussi avec les personnes qui sont premièrement concernées par les projets que nous menons... La participation est en effet une constante et une priorité dans les critères de sélection des projets, et un gage d'efficacité des actions menées. « Jamais rien pour nous sans nous » : c'est le fil conducteur de nos projets.



Axelle Davezac s'est rendue en Haïti, après le passage de l'ouragan Matthew, afin de suivre les projets soutenus pour la réparation des écoles et la relance de l'agriculture.

Proche des victimes

Le parti pris de la proximité est une marque de fabrique de la Fondation de France, notamment en cas d'urgence. De la famine au Sahel en 1973 aux inondations de l'Aude en 2018, des camps de réfugiés en Thaïlande en 1980 à l'explosion de l'usine AZF en 2001, du tsunami de 2004 à l'ouragan Irma aux Antilles en 2017... Lors de toutes ces catastrophes, la Fondation de France a répondu « présent » pour apporter de l'aide aux victimes. Au fil des années, l'expertise des équipes « urgence » s'est structurée, pour organiser l'intervention dans des délais toujours plus courts : lancement de l'appel aux dons, constitution d'un comité d'experts bénévoles pour décider des premières actions à mener. Un comité qui réunit toutes les compétences requises : urbaniste, architecte, psychiatre, spécialiste des urgences, de l'énergie... « La proximité est au premier rang des principes d'intervention de la Fondation de France, souligne Karine Meaux, responsable des programmes



En 1986, la Fondation de France a dégagé un fonds d'urgence pour aider les populations locales à lutter contre l'invasion de criquets au Sahel.

d'urgence. Avec le comité, notre priorité est d'identifier les acteurs locaux les plus efficaces, avec lesquels nous allons travailler : associations, services publics, collectifs d'habitants... Ce sont eux qui connaissent le terrain et peuvent fiabiliser l'intervention des aides. »

Reconstruire la vie

Car, pour la Fondation de France, l'enjeu est d'inscrire l'action dans la durée. Au-delà de l'urgence et de l'aide aux personnes sinistrées

les plus vulnérables, il est essentiel de penser à long terme : modes de construction durable, relance économique, formation, prévention des risques... et là encore, le fait de s'appuyer sur les acteurs locaux est un atout majeur : une fois l'urgence passée, ce sont eux qui restent présents pour assurer, dans la durée, la reconstruction et la relance de leur pays. ●

La culture, créatrice de lien social



La Fondation pour l'Opéra-Comique a soutenu la création de l'opéra *Hamlet* en décembre 2018, première mise en scène d'opéra pour Cyril Teste, avec Stéphane Degout et Sabine Devieille.



Ils œuvraient en cuisine, dans les coulisses d'un restaurant universitaire. Préparant et servant des milliers de repas, ils restaient pourtant « transparents »

aux yeux des étudiants. Pour sortir de cette invisibilité, le personnel du restaurant de l'université de Bourgogne a fait appel à l'artiste peintre Yan Pei-Ming. Résultat, leurs portraits grand format ornent désormais la salle à manger. Ce projet porté par le programme Nouveaux commanditaires est emblématique de la démarche : permettre à des collectifs citoyens de prendre l'initiative d'une commande à un artiste, pour créer une œuvre autour d'un sujet qui leur tient à cœur. Sa philosophie ? L'art n'est pas cantonné aux musées, aux salles de concert, aux collections particulières. Il peut nous aider à « faire société » et à mieux vivre ensemble. Arts plastiques, musique, peinture, architecture... depuis 1992, plus de 450 œuvres ont ainsi été créées. ●



La participation, moteur d'innovation sociale



Le regard de Claire Boulanger
Experte Solidarités nationales et éducation de la Fondation de France

PHILANTHROPES ET PASSEURS D'ART

Rapprocher les talents et les publics, favoriser la création artistique et l'accès aux œuvres et aux pratiques, c'est le but de quelque 100 fondations abritées par la Fondation de France dédiées à la culture. Certaines sont adossées à de grandes institutions (Comédie française, Opéra de Paris, Philharmonie...). D'autres se créent autour d'un auteur décédé (d'Antoine de Saint-Exupéry, à Aragon et Elsa Triolet, en passant par Olivier Messiaen...), ou d'un artiste actuel, comme la Fondation Source des sources, créée par Gérard et Élisabeth Garouste pour mettre la pratique artistique au service d'enfants en souffrance. D'autres enfin se dédient à la sauvegarde d'un patrimoine d'exception (monuments de Nîmes, Collégiale de Thann...). Mais toutes partagent une même conviction : l'art aide à vivre.



La participation est dans notre ADN depuis 1969. Dans tous ses domaines d'intervention, la Fondation de France a toujours considéré qu'on ne peut pas décréter ce qui est bon pour les personnes sans les associer étroitement. C'est pourquoi tous nos programmes privilégient les projets marqués par le « co » : coopération, concertation, codécision, coproduction... Cette préoccupation s'inscrit dans les politiques territoriales, dans le secteur de la recherche scientifique comme dans le monde économique... C'est un mouvement de fond. Pourtant, même si les technologies de l'information donnent le sentiment que tout le monde peut s'exprimer... il n'y a

jamais eu autant de personnes privées de parole et d'écoute, invisibilisées, laissées au bord de la route. Partager la parole et co-élaborer des solutions : c'est un chemin difficile, mais passionnant comme le montre par exemple le succès des ateliers Parlons Psy, qui réunissent des centaines de participants. Aujourd'hui nous pensons qu'il est de notre responsabilité de soutenir et mettre en valeur les initiatives qui mobilisent l'intelligence collective, de créer des connexions, de provoquer les interactions, d'organiser la participation pour qu'elle devienne la règle. Avec une conviction profonde : chacun, quelle que soit sa condition, peut apporter sa pierre à la construction de notre société. ●

« On ne naît pas participatif, on le devient. »



Le potager de Mathurin, jardin partagé, est cultivé en pied d'immeuble. Les habitants viennent y jardiner, discuter, échanger.

Proche des territoires



L'association Le lapin ouvrier gère un jardin partagé de quartier pour contribuer à la sensibilisation et à l'éducation à la biodiversité des habitants.

400

Depuis 2014, plus de 400 idées et projets ont été accompagnés dans le cadre de l'appel à idées Dynamiques territoriales.

DYNAMIQUES TERRITORIALES: LE «CIRCUIT COURT» DE LA DÉMOCRATIE !

L'usine qui ferme et, quelques années plus tard, c'est au tour de l'école. Les services publics qui disparaissent, la rue commerçante qui se vide, les panneaux « maison à vendre » qui ornent les façades, le cabinet médical qui s'éloigne, les jeunes qui désertent. Cet engrenage de la dévitalisation, des centaines de villes le subissent en France. Comment contrer cette fracture territoriale ? En donnant la parole et des moyens aux premiers intéressés : les habitants. C'est tout l'esprit du programme Dynamiques territoriales, déployé depuis 2014 sur six territoires pilotes. Le concept ? « Favoriser l'émergence d'idées innovantes, collectives, qui ont le potentiel d'améliorer la vie quotidienne, de créer du lien et de faire naître de nouvelles formes de solidarités. Puis accompagner ces idées jusqu'à leur réalisation, répond

Muriel Kopelianskis, responsable du département Développement territorial. *Résultat : du garage solidaire, aux jardins partagés en passant par les monnaies virtuelles, depuis 2014 plus de 400 idées et projets ont été accompagnés.* » Une réussite consacrée dans le Nord, quand au printemps 2018, une fondation abritée a décidé de prendre le relais de « Mines d'idées », le volet nordiste du programme Dynamiques territoriales. Neuf entreprises partenaires de la région de Lens ont ainsi créé la Fondation territoriale des Lumières, avec une ambition commune : lutter contre toutes les formes de précarité dans le bassin minier. ●



Fondateur, ici et maintenant

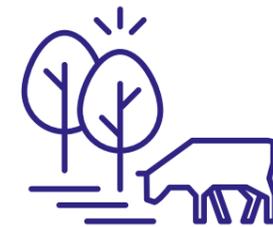


Le regard de Christian Cambier

Créateur de la Fondation Théophile Legrand

L'histoire de la ville de Fourmies, dans le Nord, est indissociable de celle de mon aïeul, Théophile Legrand. Au tournant du XIX^e siècle, ce capitaine d'industrie a fait de la ville l'une des capitales mondiales du textile, avec des dizaines de filatures et jusqu'à 40 000 ouvriers en 1860 ! C'est aujourd'hui, comme toute la région, un territoire meurtri par la désindustrialisation... Quand nous avons créé notre fondation, un objectif s'est imposé : accompagner les hommes et les femmes de Fourmies. Avec un programme fidèle à l'esprit de Théophile Legrand, inventeur et entrepreneur insatiable, mais aussi « homme de bien ». Ainsi mobilisons-nous nos actions dans trois directions.

L'innovation textile d'abord, avec un « Prix Théophile Legrand » qui récompense chaque année des projets audacieux ouvrant de nouvelles applications. La valorisation du patrimoine ensuite, avec la rénovation et la transformation de la demeure historique de la famille, devenue un hôtel de charme qui emploie des Fourmisiens. Le pari de la jeunesse enfin, avec les bourses aux élèves du lycée Théophile-Legrand. La Fondation, à son échelle, mène un combat pour la résilience du territoire, pour que les atouts du passé aident à construire l'avenir. ●



DES PHILANTHROPES ACTEURS DE LEUR TERRITOIRE

« Fiers de nos quartiers ! » c'est la devise qui rassemble les sept entreprises cofondatrices de la Fondation éponyme à La Rochelle. Venus d'horizon divers, ils partagent une conviction : les acteurs économiques locaux ont leur rôle à jouer pour dynamiser les quartiers en difficulté. Une conviction partagée par les fondations familiales : à 1000 kilomètres de là, en Alsace, la Fondation Terra Symbiosis soutient près de 30 projets par an, concentrés essentiellement sur la région : aides à l'agriculture bio, valorisation des forêts, promotion des énergies renouvelables, éducation à l'environnement... Quant à la Fondation Morvan Terre de vie, elle se bat comme son nom l'indique pour revitaliser l'un de ces territoires déclinants. Partout en France, ce sont ainsi près de 70 fondations qui cultivent la fibre locale. ●

En Aquitaine, l'Écolieu Jeanot a mis en place des parcelles de production en micromaraîchage, inspirées de l'agroécologie et de la permaculture. Cette microferme est un support de production alimentaire, d'actions de sensibilisation et de création de lien social.



« Avec et pour les habitants de ma ville. »

Notre organisation : un ancrage régional

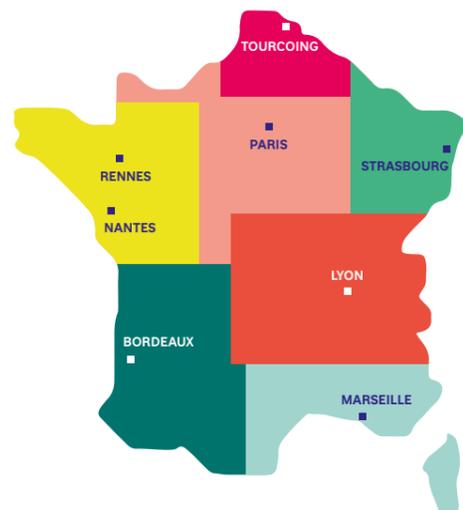
Comme son nom l'indique, la Fondation de France est pensée par ses créateurs, en 1969, comme une organisation nationale. « Mais, dès les années 70, anticipant le grand mouvement de décentralisation des années 80, la Fondation met en place des comités régionaux, souligne Frédéric Théret, directeur du développement. Leur mission : identifier et soutenir des projets locaux ». Le mouvement est lancé, il ne s'arrêtera plus. Avec un maillage toujours plus fin du territoire, une professionnalisation des équipes, l'organisation régionale se transforme au fil des ans en un réseau vivant, fort aujourd'hui de six fondations régionales, mobilisant 25 salariés et 230 bénévoles.



Leurs missions ? D'une part déployer à l'échelle territoriale une dizaine de programmes majeurs, concernant les questions sociales et environnementales. D'autre part piloter le programme Dynamiques territoriales. Enfin, animer le réseau des fondations abritées agissant dans leur région. C'est par exemple à cette échelle régionale que s'organise la sélection des Lauriers de la Fondation de France, ou que se déroulent chaque année les Rencontres des fondateurs et les Rencontres régionales des philanthropes. Des temps privilégiés pour ouvrir le débat, découvrir les projets locaux et partager les meilleures initiatives. ●



« Aujourd'hui, six fondations régionales, 230 bénévoles et 25 salariés contribuent à développer la philanthropie dans les territoires. »



50 ans d'exigence

En philanthropie, l'exigence conditionne la confiance, sans laquelle rien n'est possible. Confiance des donateurs qui font acte de générosité. Confiance des fondateurs qui choisissent la Fondation de France pour créer leur projet. Confiance des testateurs qui veulent avoir l'assurance que leurs volontés seront parfaitement respectées. Confiance collective en l'avenir pour tous ceux qui s'engagent au quotidien. Pour construire et faire vivre cette confiance, la Fondation de France accompagne depuis 50 ans la structuration et la professionnalisation de la philanthropie. À l'échelle de son réseau, à celle du secteur en France et en Europe, et désormais à l'échelle internationale, avec l'intégration des objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

Retrouvez tous les temps forts de nos régions sur fondationdefrance.org



Stéphane Hengy, fondateur de l'association Elan sportif.



Charles Kloboukoff, dirigeant d'entreprise et créateur de la Fondation Léa Nature - Jardin Bio.



Agnès M., donatrice depuis quatre ans soutient les programmes Santé et Recherche médicale.

Accompagner toutes les formes de générosité

L'EXIGENCE, UN ACCÉLÉRATEUR D'ENGAGEMENT !

La Fondation de France a été créée pour favoriser en France l'expression de toutes les formes de générosité. Autrement dit, pour développer la philanthropie. Elle s'est donc attachée à créer progressivement un cadre fiable et efficace pour encourager et garantir la générosité, qu'il s'agisse d'un don, d'un legs, d'une donation ou d'une fondation. Tous ces gestes, ces engagements, sont scellés sur un préalable : la confiance, l'assurance que les volontés de chacun seront respectées.

Premier engagement à la Fondation de France : servir efficacement la ou les causes choisies par le donateur. Recherche médicale, environnement, personnes âgées... chaque donateur peut « flécher » la destination de son don. Dans chacun de ses domaines d'intervention, la Fondation de France a mis en place des comités d'experts bénévoles pour garantir aux donateurs la meilleure utilisation de leur don : identification et sélection des meilleurs projets, suivi des actions soutenues...

Second volet : l'accompagnement des personnes, des familles ou des entreprises qui souhaitent créer une fondation. « Notre fils Valentin est décédé dans les attentats au Bataclan, comme tant d'autres, témoigne son père Olivier Ribet. Jeune avocat, c'était un garçon engagé, sensible au sort des plus fragiles. Aujourd'hui, la fondation qui porte son nom, nous permet de prolonger cet engagement. Tout au long du parcours, la Fondation de France nous a accueillis, écoutés et conseillés. »

Enfin, il y a l'exigence de respect des volontés. Au fil de ces 50 années, des centaines de fondations se sont créées au sein de la Fondation de France. Et, quand leurs créateurs viennent à disparaître, ils ont l'assurance, s'ils le souhaitent, que leur démarche leur survivra. C'est ainsi que la Fondation Eugène Bloch, créée par la veuve de ce grand physicien, et abritée par la Fondation de France depuis 1969, continue aujourd'hui de soutenir chaque année des jeunes lycéens et un physicien reconnu. La générosité ne s'éteint pas. ●

Soutenir la structuration de tout un secteur

Développer la philanthropie en France, c'est aussi accompagner l'organisation et la professionnalisation du secteur de la philanthropie.

LA FONDATION DE FRANCE S'EST FIXÉ QUATRE PRIORITÉS

Transparence. En 1989, elle s'engage avec d'autres acteurs pour la création d'un label de transparence, le Comité de la charte pour le don en confiance, qui formalisera des procédures de suivi et de contrôle fiables pour toute structure sollicitant la générosité du public.

Collectif. En 2002 naît le Centre français des fonds et fondations, à l'initiative de sept fondations dont la Fondation de France. Objectifs : fédérer un collectif professionnel, partager et diffuser les bonnes pratiques, organiser le dialogue avec les pouvoirs publics... bref, agir en réseau pour faire grandir le secteur. Aujourd'hui, le CFF compte près de 350 membres. La Fondation de France participe également au développement de l'équivalent européen du CFF, l'EFC (*European Foundation Center*) créé en 1989 à Bruxelles. Elle accueille sa conférence annuelle à Paris en 2019, réaffirmant ainsi, à l'occasion de son 50^e anniversaire, son engagement pour l'avènement d'une Europe de la philanthropie.

Connaissance. En 1997, la Fondation de France crée l'Observatoire de la philanthropie. Sa mission : produire les données indispensables pour comprendre l'évolution du secteur, comme l'Enquête nationale sur les fonds et fondations, ou des études spécifiques sur la philanthropie en Europe ou dans les régions. Pour développer la connaissance du secteur et le nourrir d'une réflexion académique, la Fondation de France a également cofondé la chaire Philanthropie de l'Essec et un nouveau programme de recherche pluridisciplinaire en sciences sociales sur la philanthropie à l'université Paris VIII. Les contenus produits par l'Observatoire et par les centres de recherche académique sont notamment exploités, de façon adaptée, au sein de l'École de la philanthropie, un programme de sensibilisation à l'engagement philanthropique pour les enfants de 9 à 12 ans, que la Fondation de France copilote avec les Fondations Edmond de Rothschild.

Ouverture. Comment développer de nouveaux leviers d'action et faciliter l'expression de la générosité à l'échelle internationale ? C'est pour répondre à ce besoin que la Fondation de France a participé à la création de *Transnational Giving Europe* (TGE) en 2007. Ce réseau offre la possibilité aux donateurs de soutenir des organismes à but non lucratif basés dans un autre pays européen, tout en bénéficiant des avantages fiscaux prévus par la législation de leur pays de résidence. La Fondation de France participe également au *Network of European Foundations* (NEF), réseau opérationnel créé pour mutualiser des financements de fondations de différents pays, soucieuses d'agir de façon concertée sur des grands sujets de société (migrants, environnement, citoyenneté...). ●



Objectifs de développement durable



LA FINANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En développant ses investissements à impact social, la Fondation de France harmonise sa politique de placement avec celle de ses missions sociales. Il s'agit d'une tout autre philosophie de la politique financière : l'investissement est consacré directement à la réalisation d'une mission d'intérêt général, il permet aussi d'aider des entreprises dont les activités ont un impact sur le plan social et/ou environnemental, à se développer. Plus de 20 millions d'euros étaient déjà investis dans des structures de ce type fin 2018. Dans les années à venir, cet engagement va s'élever à 100 millions d'euros, avec la création d'un fonds dédié. « Nous développons une nouvelle façon d'agir au service de l'intérêt général, déclare Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France. Nous allons contribuer directement au développement de nouvelles structures ou d'initiatives qui favorisent l'insertion, améliorent les conditions de vie, réduisent les inégalités, contribuent à une croissance durable et partagée... C'est finalement une manière d'agir pour le développement durable dans tous les pans de notre activité. »

LES ODD : DANS L'ADN DE LA FONDATION DE FRANCE DEPUIS SA CRÉATION

Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Les 17 objectifs de développement durable énoncés par l'ONU sont au cœur des missions de la Fondation de France depuis 50 ans.

Parce que la transmission entre générations est le moteur de la philanthropie, la Fondation de France et les fondations qu'elle abrite, œuvrent au quotidien pour construire un monde meilleur. Pour avoir une vision plus précise de sa contribution, la Fondation de France franchit un nouveau cap. Dès 2019, les quelque 10 000 projets d'intérêt général soutenus chaque année par la Fondation de France et les fondations abritées seront qualifiés à l'aune de leur contribution à l'un ou plusieurs des ODD. « Ce langage commun va faciliter les coopérations entre les projets, les centres de recherche, les autres fondations, les agences publiques... bref, encourager le travail collectif. La grille des ODD, très vaste, permet de valoriser la contribution de chaque projet à la transition. Mais aussi d'éclairer les interactions entre objectifs. Car économique, social, écologique : tout est lié, souligne Martin Spitz, expert Solidarités internationales et Urgences. »

Les ODD représentent ainsi un outil de pilotage supplémentaire pour orienter l'engagement de la Fondation de France, et entraîner tous les porteurs de projets dans cette dynamique vertueuse. En effet, en tant que premier soutien privé des associations de proximité, la Fondation de France a un devoir d'exemplarité et d'accompagnement des associations et des porteurs de projets. « Cet engagement s'inscrit dans la continuité de l'incitation écologique lancée il y a plus de 10 ans pour encourager les associations à réduire l'impact de leur action sur l'environnement, ajoute Thierry Gissinger, responsable du programme Environnement. Désormais, cette aide baptisée « e+ » se généralise : chaque porteur de projet se voit proposer un accompagnement méthodologique, qui prendra la forme de trois à cinq jours de conseil, pour progresser sur la voie de l'écoresponsabilité, qu'il s'agisse de consommation d'énergie, de préservation de la biodiversité, de transports... »

Quelques exemples d'actions

Les quelque 10 000 projets soutenus par la Fondation de France relèvent tous d'un ou plusieurs objectifs de développement durable de l'ONU. Zoom sur quelques exemples.



Depuis plus de 20 ans, la Fondation de France soutient les compagnons bâtisseurs qui aident, forment et accompagnent les foyers pauvres pour la réhabilitation de leur logement.



Au Mali, l'association locale ICD accompagne le développement de mini-laiteries pour augmenter les revenus des éleveurs et faciliter l'accès des habitants aux produits laitiers locaux.



La compagnie des voyageurs imaginaires organise au Havre des rencontres entre aidants de personnes âgées à domicile, vivant avec une maladie neuro-évolutive (Parkinson, Alzheimer, sclérose en plaques...). À la clé, une pièce de théâtre qui fait changer le regard et revalorise leur travail.



L'association de prévention par les arts de la rue à Tremblay-en-France utilise l'activité physique comme tremplin dans le parcours d'insertion de jeunes filles en difficultés personnelles et sociales. Elles reprennent confiance en elles et s'engagent dans leur territoire.



Bou'sol est une boulangerie solidaire et responsable qui s'approvisionne en blé biologique local et équitable. Elle propose aux cantines scolaires des pains de haute qualité, complets et nutritifs, elle forme des personnes en insertion et propose ses produits à moindre prix aux associations d'aide alimentaire.



Le groupe de recherche en agriculture biologique en Avignon a ouvert en 2015 la ferme pilote de la Durette. Ce site permet d'expérimenter à l'échelle d'une exploitation en conditions économiques réelles la production agroécologique associant productions de légumes, d'arbres fruitiers et de petits élevages en optimisant la biodiversité.